

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTE et du PRC CEP



PÔLE-DETTE



Numéro 16, 2^{ème} trimestre 2003

Stratégie et analyse de la dette des PPTE

Points de vue des ministres des PPTE discutés lors du Sommet du G8	2
Ateliers nationaux de « deuxième génération »	4
Réformes juridiques de la dette publique du Honduras	5
Premier atelier régional WAIFEM sur la formation des formateurs sur les instruments d'analyse de la stratégie de la dette	6
La deuxième auto-évaluation fixe les repères des capacités des PPTE	7
Étude des renégociations de la dette dans le cadre de PPTE II	8
Séminaire inter-régional : excellentes recommandations pour la phase III	9
Activités du PRC PPTE d'avril à septembre 2003	11
Questions techniques	12

Flux de capitaux étrangers privés

Rapport d'activités du programme sur les capitaux étrangers privés	13
Ghana : les perspectives d'investissement se redressent après la chute de 2000	13
Évaluation de la capacité à gérer les capitaux étrangers privés	15
Capitaux étrangers privés : questions fréquentes	16

POINTS DE VUE DES MINISTRES DES PPTE

Les réunions de mai-juin des chefs d'État du G8 à Evian, et des ministres des Finances à Deauville, ont pour la première fois traité des points de vue du Réseau des ministres des finances de PPTE représentant 36 pays. Lors de leur 8ème rencontre les 28 et 29 avril à Kigali, au Rwanda, les ministres des PPTE avaient convenu d'une campagne à objectifs renforcés en vue de transmettre leurs idées à la communauté internationale. Durant ses visites au Royaume-Uni fin avril, Donald Kaberuka, ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda, a commencé ce processus en présentant leur « Déclaration de Kigali » au chancelier Gordon Brown et à la ministre pour le Développement international Clare Short. Par la suite, dans leur capacité de chefs d'État fondateurs du NEPAD, les présidents du Sénégal et du Nigeria, Abdoulaye Wade et Olusegun Obasanjo, ont présenté cette déclaration aux autres membres présents lors de ce Sommet du G8. Le président Wade a également directement écrit au président français Jacques Chirac. Cette déclaration a également été transmise aux autres ministres des Finances du G8, au directeur général du FMI et au président de la Banque mondiale.

La réunion de Kigali a été conjointement organisée par les partenaires de la mise en œuvre du PRC PPTE et par le gouvernement de la République du Rwanda. Cette réunion a été ouverte par le président rwandais, son Excellence Paul Kagame, et présidée par le ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda; le ministre du Budget du Sénégal et le ministre de l'Économie et des Finances de la Guinée-Bissau. Trente et un PPTE ont assisté à cette réunion, dont 14 pays au niveau ministériel. Cinq PPTE se sont excusés de leur absence en raison de missions du FMI ou de débats budgétaires dans leur pays respectif.

Dans la Déclaration de Kigali, les ministres ont réitéré leur appréciation des mesures de la communauté internationale pour mettre en œuvre PPTE II, pour mobiliser un financement supplémentaire pour le développement, pour permettre aux pays de mettre en œuvre les stratégies de réduction de la pauvreté et pour renforcer la capacité du gouvernement des PPTE à gérer le financement pour le développement et les programmes de réduction de la pauvreté. Ils ont une fois de plus insisté sur leur engagement à élaborer et à mettre en place des stratégies de réduction de la pauvreté, et de faire au mieux de leur capacité pour dépenser l'allègement de la dette et de nouveaux financements de manière productive et transparente sur la réduction de la pauvreté. Ils ont néanmoins soulevé d'importants problèmes communs nécessitant une attention d'urgence si les PPTE sont censés atteindre leurs Objectifs de développement pour le millénaire (ODM) d'ici 2015.



Son Excellence Paul Kagame, président de la République du Rwanda, ouvrant la 8ème Réunion des ministres des finances des PPTE

1. MISE EN ŒUVRE DE PPTE II

1.1. Garantir la participation de tous les créanciers

Les ministres ont favorablement accueilli les progrès récents effectués dans la démarche consistant à convaincre certains créanciers non participants à prendre part à PPTE II, ainsi que la prise de conscience par la communauté internationale que la non-participation des créanciers constitue un sérieux problème. Ils ont pressé la communauté internationale à :

- établir comme priorité urgente une réponse rapide de facilité d'aide technique et légale afin d'aider les PPTE à décourager ou à traiter les litiges relatifs aux créanciers. Les ministres sont conscients que les institutions de Bretton Woods perçoivent la gestion d'une telle facilité comme incompatible avec leurs rôles, mais ont insisté sur le fait qu'une telle aide technique pourrait représenter un moyen clé pour éviter des litiges, comme cela a été illustré dans leurs rachats de dette commerciale IDA. Il est impératif d'identifier une institution appropriée responsable de la gestion d'un tel système ;
- continuer à publier les détails des créanciers refusant de fournir un allègement sur des termes comparables à ceux du Club de Paris. Les PPTE se sont engagés à publier de tels détails et à travailler avec les organisations internationales et la société civile afin de faire changer d'avis de tels créanciers ;
- compléter des études sur l'élargissement de l'utilisation de la facilité IDA de réduction de la dette commerciale et convenir de son remplissage d'ici les Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale ;
- immédiatement accepter de créer un Fonds fiduciaire pour acquitter les dettes PPTE vis-à-vis d'autres PPTE, afin que tout travail de préparation puisse être complété au préalable et le financement mobilisé lors des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

1.2. Renforcer la viabilité à long terme de la dette

Les ministres ont bien accueilli le document des institutions de Bretton Woods sur la viabilité à long

terme de la dette. Ils ont insisté pour que l'étude et des discussions internationales plus larges examinent les points suivants :

- l'inclusion de « chocs éventuels » tels que la volatilité du prix des marchandises, les catastrophes naturelles et les déficits d'aide comme scénarios macro-économiques de base des programmes des institutions de Bretton Woods ;
- l'accélération des efforts de renforcement des capacités effectués indépendamment pour les PPTE afin qu'au cours des 12-24 mois suivants, ils puissent développer leur capacités à projeter de multiples scénarios macroéconomiques ;
- traiter les annulations de dette bilatérale au-delà de 90 % comme « allègement supplémentaire » afin de réduire les fardeaux de la dette PPTE en dessous des seuils PPTE et fournir une marge de protection contre les chocs ;
- fournir des prêts FRPC sur des termes IDA ;
- inclure dans tous les financements extérieurs, en particulier ceux du FMI, des banques multilatérales de développement et de l'Union européenne, des tranches flottantes de financement pour imprévus, pouvant être déboursées immédiatement pour compenser les chocs ;
- accélérer la mise en place des recommandations du groupe de travail de la Banque mondiale sur la gestion des risques liés aux marchandises ;
- axer les DSRP sur la diversification des exportations pour des produits à plus forte valeur ajoutée, combiné avec l'ouverture de marchés pour de tels produits par les pays de l'OCDE.

Les ministres ont souligné les trois recommandations suivantes :

- que les FRPC NE DOIVENT PAS contenir des scénarios alternatifs n'atteignant pas les ODM. Tout scénario de base doit avoir pour objectif d'atteindre les ODM, et les scénarios alternatifs doivent montrer comment les atteindre en dépit de tout choc simulé ;
- que la viabilité de la dette après le point d'achèvement ne doit pas être jugée de façon rigide par les ratios VA/exportations. Des flux d'aide plus élevés doivent être fournis même s'ils

PTE DISCUTÉS LORS DU SOMMET DU G8

mènent à des ratios VA entre 150 % et 200 %, à condition que les ratios recettes budgétaires/service de la dette restent au-dessous de 10 % ;

- que toutes les analyses de viabilité de la dette et les documents FRPC examinent les fardeaux de la dette totale (intérieure et extérieure) des PPTE, et que la communauté internationale donne la priorité à la résolution des problèmes de la dette intérieure qui minent le secteur privé, les perspectives de croissance et par conséquent la viabilité de la dette extérieure.

2. FINANCEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

2.1. Besoins de financement et initiatives globales

Les ministres ont bien accueilli les initiatives récentes d'expansion du financement pour le développement. Ils ont en particulier :

- approuvé la proposition du Royaume-Uni pour la création d'un Mécanisme de financement international (IFF), tout en insistant sur le fait que son financement doit être supplémentaire et canalisé aux dons ;
- approuvé les fonds globaux tels que l'Initiative Éducation pour tous – procédure accélérée, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, ainsi que le Fonds pour l'environnement mondial. Ils ont cependant insisté sur le fait que ces fonds doivent être supplémentaires et viables à long terme ;
- souligné le fait que tous les nouveaux mécanismes doivent coordonner les ressources par les DSRP, et convenir de procédures et conditionnalités rationalisées en partenariat avec les pays en voie de développement ;
- insisté davantage sur la promotion du commerce et des perspectives d'investissement pour les PPTE, afin de les aider à obtenir un développement plus autonome et moins dépendant de l'aide.

Les ministres ont réitéré leur opinion selon laquelle tous les documents des institutions de Bretton Woods doivent présenter les montants de financement nécessaires pour que les pays atteignent leurs ODM et les objectifs nationaux de développement, s'appuyant sur les analyses des Nations Unies afin de mobiliser les montants appropriés de ressources supplémentaires.

2.2. Partenariat pour améliorer les pratiques des donateurs et du gouvernement

Les ministres ont discuté de leurs difficultés à se conformer avec les procédures excessivement complexes et longues des donateurs, et ont recommandé que les donateurs et les institutions internationales :

- prennent des mesures immédiates pour simplifier et harmoniser les procédures afin d'accélérer les décaissements ;
- prennent plus en compte les pratiques et capacités nationales de gestion de l'aide ;
- examinent les critères IDA de graduation afin de s'assurer que les PPTE peuvent continuer à avoir

accès à des fonds fortement concessionnels afin de mettre en œuvre leurs stratégies de réduction de la pauvreté ;

- donnent la priorité au soutien budgétaire ;
- décentralisent la prise de décision et le financement vers leurs ambassades et leurs bureaux locaux.

Tout en respectant la coordination avec les donateurs, les ministres ont :

- soutenu les efforts du Programme spécial d'assistance à l'Afrique (PSA) afin d'examiner les meilleures pratiques dans les pays d'Afrique, mais ont encouragé une plus forte participation des experts des PPTE dans le travail du PSA ainsi qu'un élargissement rapide des pays couverts (y compris les PPTE non africains) ;
- cité de nombreux autres exemples de meilleure pratique dans la coordination avec les donateurs, et d'évaluation des pratiques des donateurs par les PPTE eux-mêmes, et ont encouragé davantage d'initiatives afin que les PPTE puissent échanger leurs meilleures pratiques de coordination donateurs, et ont poursuivi des discussions à des niveaux supérieurs sur la qualité et la politique de l'aide avec les membres du CAD de l'OCDE ;
- soutenu les principes convenus lors du Forum de haut niveau de Rome sur l'Harmonisation et en ont recommandé leur mise en œuvre immédiate en préparant un plan d'action détaillé.

Les ministres ont reconnu que des fonds supplémentaires nécessiteraient des efforts pour augmenter la capacité d'absorption des PPTE. Ils ont indiqué que de larges programmes de dépenses sont actuellement sous-financés et pourraient rapidement absorber des ressources supplémentaires. Ils ont par ailleurs insisté sur le fait que divers PPTE ont lors des dernières années mis en place avec succès des programmes comme la décentralisation, les CDMT, le renforcement de capacité, la responsabilité financière et la réforme des acquisitions, ce qui ont considérablement augmenté leur capacité d'absorption. Ils ont suggéré un programme permettant d'échanger des informations sur les meilleures pratiques parmi les PPTE.

3. STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Les ministres ont une fois de plus regretté le retard pris dans les points de décision et d'achèvement PPTE. Ils ont indiqué que la non-rationalisation des conditionnalités plutôt que le retard dans la finalisation des DSRP a été la raison majeure de ces retards. Bien qu'ils accueillent favorablement le nombre réduit de conditionnalités dans les programmes des institutions de Bretton Woods, ils restent inquiets par le fait que les conditions doivent être remplies de manière très peu flexible, que de nouvelles conditions excessives sont introduites dans les programmes, et que les investisseurs continuent à appliquer des conditions politiques séparées. Ils ont pressé les institutions de Bretton Woods à réduire davantage le nombre de

conditions structurelles en les limitant à celles essentielles à la réduction de la pauvreté et à la croissance pour éliminer toute micro gestion de leurs économies.

Les ministres ont de nouveau confirmé leur engagement concernant la stabilité macroéconomique comme condition préalable pour la réduction de la pauvreté. Ils ont néanmoins recommandé un plus grand degré de flexibilité dans l'élaboration et la mise en place de cadres macroéconomiques afin d'assurer une croissance adéquate pour obtenir les ODM. Tandis que les DSRP ont impliqué avec succès la société civile dans les débats nationaux sur la manière de réduire la pauvreté, les ministres ne se sont pas suffisamment axés sur la croissance économique accélérée. Ils ont également insisté pour que les DSRP soient plus intégrés avec des programmes nationaux de développement plus larges afin d'assurer une formulation et une mise en œuvre politique complète et cohérente.

Pour améliorer le processus national DSRP, les ministres ont appelé à une forte augmentation des efforts pour construire leur capacité nationale à élaborer et à analyser le potentiel et l'impact réel des cadres macroéconomiques et des politiques structurelles sur la réduction de la pauvreté, y compris la provision des instruments analytiques.

Les ministres ont également suggéré un examen annuel complet des DSRP, des FRPC et des CSRP afin de s'assurer qu'ils rationalisent la conditionnalité et promeuvent la croissance et la réduction de la pauvreté.

4. PAYS AFFECTES PAR UN CONFLIT

Les ministres ont fait des recommandations afin de surmonter les difficultés spécifiques des pays touchés par un conflit :

- davantage d'attention pour réduire les ratios service de la dette/exportations et service de la dette/recettes budgétaires au cours des premières années lors de l'élaboration de la livraison de l'allègement de la dette PPTE ;
- des ressources supplémentaires pour aider les pays à apurer leurs arriérés avant leur entrée dans l'Initiative PPTE ;
- davantage de flexibilité des conditionnalités de programme afin de permettre plus de décaissements et plus de dépenses pour la reconstruction, réduisant ainsi l'insécurité et le nombre de réfugiés.

5. PRESCRIPTIONS POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITE

Les ministres ont convenu d'une série de recommandations pour renforcer les efforts de renforcement des capacités, série qui sera transmise au Comité de pilotage du PRC PPTE et à d'autres forums internationaux en temps voulu. Ils ont également convenu qu'une réunion d'information supplémentaire des ministres des finances des PPTE serait tenue à Dubaï lors des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

LES ATELIERS NATIONAUX DE « DEUXIÈME GÉNÉRATION »



Les ateliers nationaux de désendettement de la Zone Franc ont porté jusqu'alors sur l'analyse de la viabilité de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. L'objectif principal était d'appuyer les pays à établir une analyse indépendante de la viabilité de leur dette et de mieux préparer les négociations avec les institutions de Bretton Woods sur leur éligibilité et sur le traitement de leur dette au point de décision. Une réorientation des ateliers s'est imposée pour :

- accompagner les pays dans la préparation des négociations au point d'achèvement ;
- aider les pays à préserver la viabilité de leur dette au-delà du point d'achèvement ; et
- prendre en compte les pays non-PPTE de la région confrontés au problème de viabilité de leur dette (pays à revenus intermédiaires).

Le Pôle-Dette et DRI ont donc conçu une 2^{ème} génération d'ateliers nationaux pour : i) renforcer l'interface entre la gestion de la dette intérieure et extérieure, et la gestion macro-économique et la lutte contre la pauvreté, ii) inscrire la soutenabilité des finances publiques et la viabilité de la dette au centre des politiques économiques nationales et iii) mettre en place un dispositif de coordination d'une stratégie nationale de désendettement durable.

1. Innovations des ateliers nationaux de deuxième génération

Les ateliers nationaux de deuxième génération comportent les innovations suivantes :

- **accent mis sur la politique de nouveaux financements et la dette intérieure** : les ateliers de 1^{ère} génération allaient déjà bien au-delà de la méthodologie de l'Initiative PPTE, en mettant un accent sur la dette intérieure. Les ateliers de 2^{ème} génération centrent leurs travaux sur la mobilisation du nouveau financement extérieur et la formulation des stratégies de la dette intérieure. Les stratégies de nouveaux financements extérieurs s'intéressent aussi bien à la mobilisation des dons que des prêts, et traitent des questions liées aux politiques, procédures et pratiques des bailleurs de fonds extérieurs, aux contraintes à l'utilisation de l'aide extérieure et à l'identification des bailleurs de fonds prioritaires. La méthodologie approfondie sur la viabilité de la dette intérieure conduit à apprécier la viabilité totale de la dette publique et à examiner la gestion de la liquidité publique et le développement du marché des titres publics.
- **ciblage sur la viabilité de la dette publique et les critères de convergence de la Zone franc** : les ateliers de 1^{ère} génération visaient à apprécier la viabilité de la dette du pays aux points de décision

et d'achèvement, et à évaluer l'impact des politiques économiques et financières et des termes des nouveaux financements mobilisés sur la viabilité de sa dette au-delà du point d'achèvement. Les ateliers de 2^{ème} génération visent en outre à déterminer les conditions dans lesquelles la viabilité de la dette publique totale pourrait être préservée au-delà du point d'achèvement tout en permettant au pays de se conformer à moyen et long terme aux critères de convergence en vigueur dans la Zone franc.

2. Méthodologie des ateliers de deuxième génération

Les ateliers de deuxième génération s'exécutent de manière séquentielle et en trois grandes étapes :

Étape 1 : élaboration des scénarii et stratégies préliminaires

Les participants sont répartis en deux groupes techniques, comprenant chacun un certain nombre de sous-groupes. Le premier groupe technique est chargé de l'élaboration de trois stratégies financières préliminaires, dont une stratégie de base et deux stratégies alternatives. Chaque stratégie financière comporte un scénario d'allègement de la dette extérieure existante, un scénario de restructuration de la dette intérieure existante, un scénario de nouveaux financements intérieurs et extérieurs et un scénario de comblement des besoins de financement résiduels.

Le second groupe technique a la responsabilité de définir trois scénarii préliminaires des besoins de financement du pays en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, dont un scénario de base, et deux scénarii alternatifs permettant de mesurer l'impact sur la soutenabilité des finances publiques et la viabilité de la dette d'un programme volontariste de réduction de la pauvreté ou des chocs exogènes favorables ou défavorables.

Étape 2 : élaboration des stratégies de référence

Les résultats des travaux des groupes techniques dans l'étape 1 sont combinés pour obtenir trois ou plusieurs

stratégies de référence dont une stratégie de base et deux alternatives. Chaque stratégie de référence est élaborée par une équipe composée de représentants des différents groupes techniques de l'étape 1. Les stratégies de référence sont simulées sur le logiciel Debt-Pro© pour apprécier leur impact sur la soutenabilité des finances publiques et la viabilité de la dette publique totale ainsi que leur cohérence d'ensemble avec les objectifs en matière de réduction de la pauvreté.

Étape 3 : consensus sur la viabilité de la dette et finalisation du document de stratégie nationale

Au début de cette étape, les participants discutent entre eux pour bâtir le consensus sur la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques. Ils fixent un certain nombre d'indicateurs à un horizon donné (x nombre d'années après le point d'achèvement). À titre d'exemple, au cours du premier atelier national de deuxième génération qui a été organisé au Burkina Faso, du 31 mars au 12 avril 2003, le consensus s'est formé autour des indicateurs présentés dans le tableau.

Les résultats des stratégies de référence, produites à l'étape 2, sont comparés avec les objectifs pour mesurer l'effort supplémentaire à fournir pour atteindre les objectifs. Les équipes en charge de chaque stratégie recherchent ensuite les mesures supplémentaires pour permettre la réalisation des objectifs. Il s'agit de mesures macro-économiques (réajustement du budget et de la balance des paiements par exemple), de restructuration de la dette existante et de la politique de nouveaux financements (révision de la composition et des termes et conditions). Chacune des mesures est simulée de manière itérative jusqu'à la réalisation des objectifs à l'horizon fixé. Les stratégies qui atteignent les objectifs sont appelées **stratégies finales**.

À l'issue de tous ces travaux, les autorités du pays disposent d'éléments pouvant leur permettre de définir une politique budgétaire, et une politique de mobilisation des nouvelles ressources, qui sont essentielles à une soutenabilité des finances publiques et un développement durable.

Tableau 1 – Indicateurs consensuels de suivi de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques du Burkina Faso

INDICATEURS	Norme de consensus	Horizon
I – Indicateurs de viabilité de la dette publique		
- VAN dette publique extérieure (en % exportations de biens et services)	150 %	2010
- VAN dette publique extérieure (en % recettes budgétaires)	250 %	
- Stock de la dette publique totale (en % produit intérieur brut)*	≤ 70 %	2005
- Service de la dette publique totale (en % recettes budgétaires)	15 %	2005
II – Indicateurs de soutenabilité des finances publiques		
- Solde budgétaire de base, hors dons (en % produit intérieur brut)*	≥ 0 %	2005
- Taux d'inflation moyen*	≤ 3 %	2005
- Masse salariale (en % recettes fiscales)**	≤ 35 %	2005
- Investissements publics financés sur ressources propres (en % recettes fiscales)**	≥ 20 %	2005
- Déficit extérieur courant, hors dons (en % produit intérieur brut)**	≤ 5 %	2005
- Taux de pression fiscale** (recettes fiscales/produit intérieur brut)	≥ 17 %	2005

* Critère de convergence de l'UEMOA de premier rang ; ** Critère de convergence de l'UEMOA de deuxième rang

RÉFORMES JURIDIQUES DE LA DETTE PUBLIQUE DU HONDURAS

Le Honduras réforme depuis quelque temps sa législation sur la gestion de la dette publique. La Constitution du 11 janvier 1982 faisait référence à la dette publique dans au moins cinq articles : l'article 205, qui établit les pouvoirs du Congrès quant à l'approbation de prêts ; l'article 245, qui autorise l'Exécutif à négocier et à contracter des prêts, sujets à l'approbation du Congrès ; l'article 353, qui définit comme obligations financières les dettes contractées par l'État ; l'article 356, d'après lequel l'État garantit le paiement de toutes les dettes contractées en accord avec la Constitution et d'autres lois ; et l'article 357, qui exige que toutes les autorisations de dette extérieure et intérieure soient réglées par une loi.

En dépit de ce mandat constitutionnel, aucune loi spécifique n'a été introduite durant les années 1980. Le processus de la dette publique a été gouverné par des régulations résultant de divers instruments juridiques fournissant des directives pour traiter d'étapes particulières :

- le Décret exécutif 2, du 30 novembre 1982, en pleine crise financière internationale, a autorisé le gouvernement central à contracter des prêts extérieurs garantis directement ou indirectement par l'État, et à procéder à leur paiement ou à négocier leur refinancement ;
- le Décret 149-88 de décembre 1988 a créé un cadre juridique qui autorise des opérations transformant la dette extérieure publique en dette intérieure, établissant des limites annuelles, créant des institutions et une procédure, définissant une forme de paiement (bons de conversion de la dette), des escomptes sur la valeur nominale et des utilisations acceptables pour les ressources obtenues.

Ce n'est que le 10 janvier 1991 qu'un cadre juridique pour la dette publique a été créé, avec le Décret 111-90, la Loi sur le Crédit Public. Celui-ci :

- fournit une définition légale pour le crédit public, y compris la dette du secteur public non financier, et établit ses objectifs ;
- définit la responsabilité de l'Exécutif pour la formulation de la politique de la dette, dans le ministère des Finances, le ministère de la Planification (plus tard dissous, ses pouvoirs étant conférés au ministère des Finances) et la Banque centrale du Honduras (BCH). Le ministère des Finances, par la Direction générale du crédit public, met également en œuvre la politique de la dette ;
- confère des pouvoirs au ministère des Finances y compris : i) la proposition de critères pour la formulation de politiques, ii) le contrôle de la gestion, la négociation et la signature des accords, iii) la gestion des émissions des instruments de la dette, iv) le maintien d'une base de données de la dette, v) l'exercice d'un contrôle financier sur les fonds obtenus, vi) le contrôle de l'exécution financière des projets financés par les prêts, vii) la tenue de comptes de la dette, viii) la préparation et la mise en place d'un budget de service de la dette, ix) la tenue d'un registre de dons ;
- définit le processus de négociation et de formalisation des accords de la dette publique, responsabilité qui incombe au ministère des Finances, avec des conseils de la part de la BCH et du ministère de la Planification sur des sujets relevant de leur compétence ;

- confirme le précepte constitutionnel selon lequel les prêts extérieurs doivent être approuvés et ratifiés par le Congrès, établissant qu'un décret présidentiel doit être émis pour avoir un pouvoir de signature ;
- détaille le processus d'émission des bons et obligations du Trésor pour la dette intérieure, établissant la BCH comme agent financier de l'État pour le placement des instruments de la dette et spécifiant que le gouvernement peut émettre des instruments uniquement dans la limite des montants autorisés annuellement dans le budget, et toute question supplémentaire nécessite un décret de la part du Congrès ;
- établit que les garanties ou cautionnements sont sujets à la même procédure que tout autre prêt et interdit ces garanties ou cautionnements aux individus du secteur privé ou aux entités juridiques.

À la suite de cette loi, les décrets exécutifs ont réglé des aspects spécifiques, y compris les décrets :

- 19-93 (mars 1993), créant la Commission nationale sur le crédit public (CNCP) comme l'organisme régulant la formulation et l'exécution de la politique de la dette, et constituée par le ministère des Finances, celui de la Planification et la BCH, et établissant un Groupe de soutien technique (GTA) pour aider la Commission en analysant et préparant les stratégies de la dette ;
- 18-96 (mai 1996), qui définit la politique de la dette, établissant un élément don minimal de 35 % pour les nouvelles dettes, et un pourcentage maximal de 15 % de fonds de contrepartie nationaux pour les prêts extérieurs. Ce décret exige également que des études de la viabilité de la dette soient en place avant d'arranger chaque prêt.

Il est important de noter que lorsque cette loi a été votée en 1991, le Honduras était déjà lourdement endetté. En 1989, le pays était en situation de cessation de paiement vis-à-vis de tous ses créanciers bilatéraux et multilatéraux et était inéligible pour un nouveau financement de la part des organisations financières internationales. En 1990, avec la venue d'une nouvelle Administration, le pays a entamé des négociations s'achevant sur un accord de confirmation du FMI, un accord du Club de Paris et a payé les arriérés dus aux créanciers. Ce processus a eu lieu en même temps que la formulation et l'approbation de la loi, dans la mesure où un consensus régnait au sein du gouvernement quant à la nécessité de gérer la politique de la dette de manière plus efficace.

La loi seule n'a visiblement pas résolu les très complexes problèmes de la dette, bien qu'elle ait augmenté la continuité et la cohérence dans l'exécution de la politique de la dette, ce qui a permis au gouvernement d'exercer un contrôle centralisé direct sur la dette publique, appliquant les mêmes principes de politique aux emprunteurs décentralisés et une base de données commune. Par

exemple :

- la CNCP et son GTA ont fonctionné sans interruption, constituant un mécanisme permanent pour la coordination des politiques ;
- le programme de conversion de la dette, opéré avec les mêmes prémisses et procédures sous trois administrations différentes, réduisant la balance de la dette éligible de 88 % ;
- la politique de la dette publique, établie par le Décret 18-96, est restée en vigueur et en application ;
- l'inclusion du Honduras dans l'initiative PPTE a été également due à une coordination continue, depuis les étapes préliminaires de 1997 jusqu'au point d'achèvement prévu en 2004 ;
- tous les acteurs (nationaux et étrangers) ont reconnu le rôle directeur du ministère des Finances dans cette connexion, permettant une efficacité plus grande et davantage d'ordre dans le processus.

Comparer la situation de la dette en 1990 avec celle de 2002, après avoir établi une série de règles pour la gestion de la dette, a également eu des conséquences positives sur les indicateurs de la dette, comme l'illustre le tableau 1 ci-dessous. Le fait d'avoir un cadre juridique pour la formulation et l'exécution de la politique de la dette, a permis au Honduras de bénéficier davantage des opportunités internationales de réduction de la pauvreté.

Le gouvernement s'oriente actuellement vers la consolidation d'un Système d'administration financière intégrée (SIAFI) pour le secteur public, avec les objectifs suivants :

- un seul cadre juridique cohérent intégrant le budget, le Trésor et les systèmes de dette publique ;
- moderniser certains aspects de la gestion de la dette publique, en particulier en prenant compte des récentes directives du FMI et de la Banque mondiale ;
- clarifier certaines zones obscures de la législation actuelle ;
- simplifier les processus et procédures afin d'obtenir une gestion plus efficace.

Un projet de Loi SIAFI a été préparé et présenté au Congrès. Ce projet est en cours de discussion et d'examen par les comités du Congrès et il est par conséquent trop tôt pour faire des observations détaillées. Il est néanmoins important de mentionner que celui-ci maintient les principes fondamentaux établis par le Décret 111-90, et ne vise qu'à améliorer leur mise en œuvre.

Pour conclure, l'existence d'une législation spécifique sur la dette publique au Honduras a été fortement bénéfique pour ce qui est de gérer un élément clé du développement économique et social national, et a contribué à réduire le fardeau de la dette nationale. Le problème est cependant loin d'être résolu et la nouvelle Loi SIAFI devra être assidûment mise en œuvre pour consolider les gains déjà obtenus.

Tableau 1 – Indicateurs de la dette du Honduras

Indicateur	1990	1995	2001
Stock de la dette extérieure/PIB	118,3 %	101,0 %	65,2 %
Stock de la dette extérieure/ Exportations	318,0 %	232,2 %	170,7 %
Service de la dette extérieure/PIB	5,2 %	9,9 %	3,0 %
Service de la dette extérieure/Exportations	14,0 %	22,5 %	7,9 %
Dette extérieure concessionnelle/Dette extérieure totale	46,6 %	55,8 %	76,0 %



PREMIER ATELIER RÉGIONAL WAIFEM SUR LA FORMATION DES FORMATEURS SUR LES INSTRUMENTS D'ANALYSE DE LA STRATÉGIE DE LA DETTE

WAIFEM et DRI ont organisé le premier atelier régional de formation des formateurs (FdF) sur l'analyse de la stratégie de la dette à Accra, Ghana les 19 et 30 mai. Cet atelier représentait une étape clé dans le transfert de responsabilités pour l'exécution du PRC pour la région WAIFEM et ses États membres, dans la mesure où cela offrait la possibilité d'étendre le groupement régional de formateurs sur l'analyse de la stratégie de la dette, qui peuvent aider tous les pays de la région et créer des équipes nationales de formation en vue de mener des activités de formation dans leur propre pays. Cet atelier a été dirigé par sept experts régionaux et non régionaux.

L'objectif de cet atelier était d'améliorer les connaissances et compétences des participants concernant l'utilisation de l'analyse de la stratégie de la dette et de faire en sorte qu'ils soient capables de former d'autres personnes sur les instruments à utiliser à l'avenir. La méthodologie utilisée durant cet atelier était basée sur celle du PRC PPTE pour les ateliers régionaux et nationaux sur la stratégie de la dette. Les participants ont également utilisé le guide « Directives pour les formateurs sur la stratégie de la dette » développé par le PRC, guide contenant des informations et instructions détaillées pour les formateurs et les animateurs sur la manière de former les participants lors d'ateliers.

Au stade initial, les participants ont assisté à une présentation complète des bases théoriques sous-tendant la méthodologie du PRC PPTE ; une séance de formation sur les caractéristiques clé de Debt-Pro®, l'instrument d'analyse de la stratégie de la dette utilisé par le FMI et la Banque mondiale ; ainsi qu'une formation de briefing/de simulation sur la préparation des ateliers et l'organisation de séances plénières.

Ils ont par la suite travaillé en six groupes techniques – les Spécialistes des données de la dette extérieure et intérieure, les Stratèges de la dette extérieure, les Stratèges de la dette intérieure et des nouveaux financements intérieurs, les Stratèges des nouveaux financements extérieurs, les Analystes macro-économiques, et les Analystes de la programmation de la réduction de la pauvreté. Dans chaque groupe, les participants furent formés et se formèrent les uns les autres aux diverses tâches techniques relatives à la création de bases de données et à la génération de

scénarios alternatifs d'allègement de la dette, de nouveaux financements, macro-économiques et de réduction de la pauvreté pour 20 années d'après les hypothèses optimistes et pessimistes de la base de référence.

Suite aux séances en groupes techniques, les participants ont été formés quant à la manière d'effectuer de bonnes présentations (et ont vu un exemple de mauvaise présentation afin de bien comprendre les choses à ne pas faire !) et ont eux-mêmes effectué des présentations pour lesquelles des réactions et opinions ont été données. Ils ont ensuite été formés sur la manière de saisir des scénarios dans Debt-Pro®, de combiner les scénarios d'allègement de la dette, de nouveaux financements, macro-économiques et de réduction de la pauvreté, de produire et d'analyser les résultats de ces scénarios, et de corriger ces scénarios et résultats en cas d'erreurs. Ils ont également été formés quant à la manière d'analyser les besoins en renforcement de capacités du pays, et de former d'autres personnes à rédiger un rapport de stratégie et à le présenter aux décideurs politiques à la suite des ateliers.

Dans l'ensemble, l'atelier sur la formation des formateurs a augmenté les capacités d'un important nombre de fonctionnaires, permettant à certains d'entre eux d'agir en qualité de futurs formateurs dans les pays membres de WAIFEM et au-delà. Les

participants ont positivement évalué cet atelier, 92 % indiquant que la formation reçue serait très utile ou vitale pour leurs rôles à l'avenir.

Cet atelier a également fait d'importantes suggestions pour améliorer de futurs ateliers sur la stratégie de la dette et la formation pour les formateurs. Pour des questions d'ordre technique, ils ont recommandé :

- une précision plus détaillée des données nécessaires pour l'analyse des nouveaux financements ;
- davantage d'efforts, dans les pays membres de WAIFEM, pour le renforcement des capacités pour les prévisions et le modelage macro-économiques, et sur l'établissement des dépenses pour la réduction de la pauvreté et la projection de leur impact sur les indicateurs de la pauvreté ; et
- un plus grand partage entre les gouvernements et les institutions de Bretton Woods de leurs hypothèses sur la stratégie de la dette, les prévisions macro-économiques et les impacts de la réduction de la pauvreté.

Ils ont plus généralement recommandé que des manuels et des modèles soient donnés aux participants 2 semaines avant l'atelier, afin de permettre aux participants très intéressés de préparer des données et des idées et de s'assurer que les participants appropriés soient nommés. Ils ont également exigé davantage de formation concernant Debt-Pro® lors d'un atelier régional séparé.



WAIFEM FdF, mai 2003, Accra, Ghana

LA DEUXIÈME AUTO-ÉVALUATION FIXE LES REPÈRES DES CAPACITÉS DES PPTÉ

Suite à la création d'une méthodologie d'auto-évaluation pour que les PPTÉ puissent évaluer leurs propres capacités en gestion de la dette, les partenaires du PRC PPTÉ ont mené deux tournées de ce processus (en octobre 2002 et en avril 2003). Toutes deux ont remporté énormément de succès en termes de niveau, qualité et réalisme des réponses des divers pays, ce qui a permis de démontrer le fort engagement des pays en faveur du PRC.

La seconde évaluation a reçu des réponses de la part de tous les pays participants, et a ainsi pu fixer des repères pour mesurer les capacités des PPTÉ et l'impact du PRC. Celle-ci a coïncidé avec le Séminaire inter-régional des gestionnaires de la dette, lors duquel les représentants des PPTÉ ont unanimement considéré l'instrument comme un mécanisme de qualité d'évaluation de leurs besoins en renforcement de capacités. Cela a permis à 33 pays, avec les organisations partenaires de mise en œuvre du PRC, d'analyser leurs réponses initiales aux questionnaires, dans un processus de contrôle de qualité et interactif rendant les évaluations très réalistes. De plus, presque tous les pays ne se sont pas contentés de se donner un classement numérique, et ont expliqué les causes et solutions potentielles à leurs problèmes. Certains pays avaient également préparé des évaluations lors de missions et ateliers nationaux.

L'auto-évaluation des pays aura à l'avenir lieu deux fois par an, une fois au premier trimestre par le biais de questionnaires envoyés aux pays et lors de discussions à l'occasion du Séminaire inter-régional annuel des gestionnaires de la dette ; et une autre fois au troisième trimestre sous forme de « mise à jour » afin de suivre tous les nouveaux développements. Tous les partenaires ont convenu que la meilleure manière de mener ces auto-évaluations était au sein d'une mission ou d'un atelier national, car cela permettait de profiter du dialogue direct entre les pays et les partenaires – et s'engagent à utiliser cet instrument dans tous les futurs événements du PRC.

Résultats

Il est surprenant de constater que la plupart des pays sont confrontés à des problèmes très similaires, du fait de l'absence d'une vision globale et intégrée de la gestion de la dette et d'un environnement international similairement négatif. Même si certaines régions et pays ont un niveau de capacité beaucoup plus élevé, ils sont confrontés aux mêmes faiblesses institutionnelles et opérationnelles. Les pays se sont classés dans une échelle de 1 à 5 (5 étant élevé) dans 14 catégories, et ont tiré les conclusions suivantes :

1) Cadre juridique et institutionnel. Cela comprend des responsabilités institutionnelles et départementales claires, des législations et réglementations complètes et qualité afin de fournir un cadre solide de gestion de la dette, ainsi que de solides mécanismes de coordination entre les agences. Le classement moyen pour cette catégorie a seulement été de 2,59, faisant de cette catégorie l'une des plus faibles, et renforçant la nécessité de passer à la phase 3 du PRC afin de fournir un soutien institutionnel et juridique.

2) Ressources humaines. La plupart des pays ont montré des inquiétudes sur ce sujet, reflétant ainsi d'importantes rotations de personnel. Le classement moyen pour cette catégorie a été de 3,11. La plupart des pays ont justifié cela par des difficultés budgétaires ayant pour conséquence de faibles niveaux de salaires. Cependant, la plupart d'entre eux ont des classements très bas pour « les unités et procédures de travail », « les plans de renforcement des capacités » et le « caractère adéquat du cadre de travail », catégories qui pourraient être utilisées comme des moyens non financiers pour motiver et garder le personnel.

3) L'encadrement, la supervision et le cadre de travail n'ont eu qu'une moyenne de 2,90. La plupart des pays ont justifié la faible motivation du personnel par des difficultés budgétaires entraînant de faibles salaires. Cependant, la plupart d'entre eux ont également classé leurs « procédures de travail », leurs « plans de renforcement des capacités » et « le caractère adéquat du cadre de travail » comme faibles, et ont très fortement suggéré qu'il existait des moyens non salariaux pour motiver et conserver le personnel, tels qu'une définition claire des procédures de travail, l'élaboration de plans de renforcement des capacités et de formation, et des améliorations du cadre de travail.

4) Politique de nouveaux financements. Cette catégorie n'a obtenu qu'une moyenne de 2,92 mais, contrairement à certaines perceptions internationales, la plupart des PPTÉ ont des procédures claires et centralisées pour contracter de nouveaux prêts. Au lieu de cela, ils ont donné les classements les plus bas pour ce qui est de leur capacité à élaborer et mettre en œuvre une politique de rationalisation des procédures et politiques des financiers extérieurs. Cela soutient fortement la nouvelle orientation du PRC vers un soutien des pays pour l'élaboration de telles politiques et la préparation de telles négociations.

5) Les décaissements représentent également une activité service de post-marché mais a reçu beaucoup moins de soutien pour le renforcement de capacité de la part de la communauté internationale. Son classement est par conséquent plus bas à 3,19. encore une fois, cela justifie

l'emphase que la phase 3 du PRC place sur le renforcement des capacités afin d'accélérer les décaissements de nouveaux financements du DSRP.

6) –7) Enregistrement et service. Ces catégories ont obtenu les classements les plus élevés (3,48 et 3,60 respectivement), reflétant ainsi les importantes ressources investies par la communauté internationale dans ces domaines « service de post-marché », ainsi que la pression mise sur les pays pour produire des données exactes et payer dans les délais. Néanmoins, quelques pays manquent toujours d'un système solide et fiable d'enregistrement de la dette ou cumulent constamment des arriérés non justifiés.

8) Renégociations. Les pays ont obtenu un classement relativement élevé de 3,24. Cependant, ils ont précisé qu'il leur manquait toujours des données internationales concernant les meilleurs termes et conditions obtenus lors des renégociations. C'est pourquoi le PRC mène une étude pour disséminer les meilleures pratiques dans les procédures et les résultats de renégociation (voir page 8).

9) Projections macroéconomiques. Ce domaine est crucial pour l'analyse de la viabilité à moyen terme de la dette. Bien que l'intervention du PRC y soit limitée, ce domaine a reçu une certaine attention de la part des donateurs pour ce qui est d'aider les pays à élaborer des modèles macro-économiques. Cependant, les pays réclament toujours de l'aide pour des techniques plus pratiques de prévision, qui évalueraient les perspectives de croissance, et ont par conséquent donné à ce domaine un classement très bas à 2,95, soulignant ainsi le nécessaire soutien de renforcement des capacités devant être fourni par beaucoup d'autres acteurs.

10) Réduction de la pauvreté. Le classement pour ce domaine a été de 3,13, reflétant un certain progrès dans le renforcement des capacités nationales en tant que part du processus du DSRP. Cependant, tandis que les pays indiquent un niveau de confiance élevé dans les données sur la pauvreté, ils ont toujours besoin de davantage de soutien dans l'analyse et la prévision de la réduction de la pauvreté (en particulier l'impact social et sur la pauvreté des politiques macro-économiques, ainsi que les coûts et l'impact des dépenses pour la réduction de la pauvreté).

11) Analyse du portefeuille et des risques. Les pays se sont classés relativement haut pour l'analyse de base du portefeuille, mais très bas pour l'analyse des risques, produisant une moyenne de seulement 2,19 sur 5. Cela reflète le montant limité du renforcement antérieur des capacités dans ce domaine, mais aussi la

perspective limitée qu'ont les PPTE de changer la composition de leur portefeuille ou leur exposition aux risques, et les pays ont par conséquent considéré cette catégorie comme moins prioritaire comparée à d'autres.

12) Analyse de la stratégie de la dette. Avec une moyenne de 2,66, cette catégorie continue à être en dessous de la moyenne. Cela reflète l'expansion du PRC durant 2001-03 à un important nombre de nouveaux pays à capacités très faibles. Des participants de plus longue date au PRC ont fait d'importants progrès sous le PRC, avec des scores très élevés pour la formulation de stratégie – le premier objectif du PRC lors de ses deux premières phases – mais doivent toujours fournir plus d'efforts en termes d'adoption de la stratégie par le gouvernement et de mise en œuvre réussie.

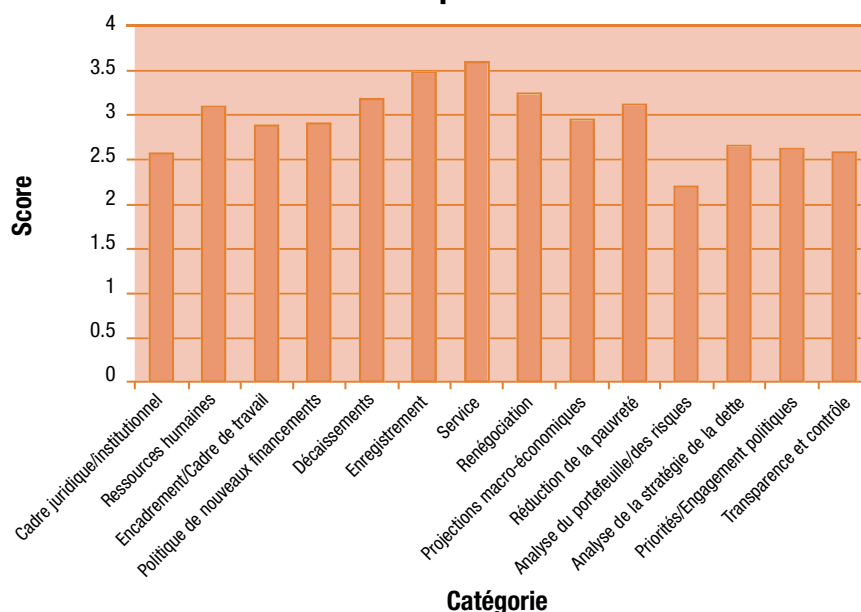
13) Priorité et engagement politiques. Cette catégorie a reçu de faibles scores, une moyenne de 2,62, mais avec de larges variations parmi les pays. Il y a eu une corrélation nette entre le niveau d'engagement politique et la mise en œuvre de tous les programmes de renforcement de capacité et de négociations liées à la stratégie de la dette. Par conséquent, la phase 3 renforce les mesures de sensibilisation des décideurs politiques à travers des séminaires et des forums exécutifs.

14) **Transparence, évaluation et contrôle.**

Cette catégorie n'a obtenu que 2,59. La plupart des pays doivent développer une interaction plus fréquente et plus profonde avec la société civile et les autres institutions gouvernementales (en

particulier avec les parlements) dans les discussions sur le financement des programmes du gouvernement, et la phase 3 met plus l'accent sur l'implication de ces acteurs

Seconde auto-évaluation des capacités nationales - Avril 2003



ÉTUDE SUR LES RENÉGOCIATIONS DE LA DETTE DANS LE CADRE DE PPTE II

Suite aux demandes des PPTE, les organisations qui exécutent le PRC PPTE sont en train de procéder à une étude sur les opérations de renégociation de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. L'objectif visé est de tenir à la disposition de tous les pays des informations aussi détaillées que possibles sur les opportunités de réduction qui s'offrent en matière de traitement de leur dette extérieure bilatérale, commerciale, et multilatérale.

L'étude comportera notamment des chapitres sur :

- la structure de l'Initiative PPTE et sa mise en œuvre ;
- les allègements attendus des créanciers membres du Club de Paris ;
- les allègements possibles auprès des gouvernements non membres du Club de Paris ;
- le traitement de la dette commerciale ; et
- l'allègement attendu des créanciers multilatéraux.

Il reste entendu que le processus général de l'initiative, et les éléments de l'allègement déjà publiés soit par les Institutions de Bretton Woods, soit par le Club de Paris, soit par le PRC (dans ses publications sur l'Initiative PPTE, le Club de Paris et sur les conversions de dette, voir www.dri.org.uk) ne seront pas repris dans l'étude.

L'accent sera davantage mis sur les détails des processus, termes et conditions qui sont très importants pour les pays à fin d'assurer que les négociations produisent la réduction de leur dette à laquelle ils ont le droit dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Pour préparer cette étude, un questionnaire a été conçu pour être soumis à l'attention de tous les 36 pays membres du PRC PPTE. Le questionnaire porte sur les différents traitements dont les pays ont eu à bénéficier dans le cadre de l'Initiative PPTE, mais en prenant en compte en outre leurs propres initiatives de désendettement, et les spécificités des dettes de chaque pays. Les succès et les meilleures pratiques des PPTE seront mis à profit des autres pour mieux les préparer et les orienter dans leurs négociations futures pour réduire au maximum le poids de leur dette.

En ce qui concerne la dette multilatérale et bilatérale, les points abordés dans ledit questionnaire sont relatifs : i) aux modalités

d'allègement appliquées par chaque pays ou institution créancier (surtout les refinancements et réductions de service par les créanciers multilatéraux), ii) aux termes (période de grâce, date d'échéances, taux d'intérêt, pénalités d'intérêts, clauses de conversion), iii) aux procédures (initiative du créancier ou du pays débiteur) et à la durée de négociation ; iv) aux traitements des dettes bilatérales non incluses dans le Club de Paris, et v) à l'allègement complémentaire. Pour ce qui est de la dette commerciale, l'accent sera mis sur le menu d'options du rachat, la participation des créanciers, les contentieux et leur prévention par les stratégies légales adoptées par les pays débiteurs. L'étude examinera aussi le rôle joué par les Institutions de Bretton Woods et par d'autres acteurs dans la mobilisation de l'allègement.

L'étude sera conduite par le Pôle régional de formation en gestion de la dette en Afrique du Centre et de l'Ouest (Pôle-Dette) qui, avec la coopération des autres partenaires qui exécutent le PRC, se chargera de transmettre le questionnaire à tous les pays. Chaque pays devra désigner un responsable pour y répondre. Les partenaires auront la charge de coordonner les réponses des pays qu'elles couvrent et d'apporter, en même temps, leurs contributions, en vue de les transmettre au Pôle-Dette. L'étude fera par la suite l'objet de validation par les partenaires et les pays avant sa publication.

SÉMINAIRE INTER-RÉGIONAL : EXCELLENTE RECOMMANDATIONS POUR LA PHASE III

Le PRC a tenu son premier Séminaire inter-régional des gestionnaires de la dette juste avant la Réunion ministérielle (voir article page 2), à Kigali les 24 et 25 avril. La réunion avait deux objectifs principaux :

1. présenter aux directeurs de la dette des PPTE les objectifs et progrès de la phase III du PRC ; et
2. obtenir les points de vue des gestionnaires de la dette sur les propositions ainsi que leurs idées sur de futures priorités pour la phase III.

1) Buts et objectifs de la phase III

Le séminaire a commencé par une présentation de l'ensemble des objectifs de la phase III, en particulier :

- le développement de son attachement à aider les pays à élaborer des stratégies financières de développement allant au-delà des définitions de l'Initiative PPTE de la viabilité de la dette, en s'attachant en particulier aux stratégies de nouveaux financements post-PPTE et à la dette intérieure ;
- s'assurer que les pays mettent en œuvre (et ne se contentent pas seulement d'élaborer) des stratégies en les intégrant dans leurs processus budgétaires afin de garantir un leadership politique ;
- il a également eu pour objectifs primaires de transférer l'exécution du programme aux institutions régionales partenaires (Pôle-Dette BEAC/BCEAO, CEMLA, MEFMI et WAIFEM), et aux PPTE eux-mêmes.

Les représentants des PPTE ont convenu des objectifs généraux de la phase III, en particulier l'objectif consistant à fournir aux PPTE la capacité indépendante d'analyser et de mettre en œuvre les stratégies de la dette durant et au-delà de l'Initiative PPTE. De nombreux pays ont indiqué avoir déjà développé cette capacité à l'aide du PRC mais que celle-ci devrait être maintenue après le point d'achèvement PPTE, et qu'un engagement et une intégration politique dans les processus budgétaires seraient cruciales. Ils ont par conséquent particulièrement approuvé l'inclusion du financement post-PPTE et de la dette intérieure dans les termes de référence de la phase III. Ils ont également insisté sur la nécessité de continuer à soutenir les pays très en avance sur leurs processus PPTE – et qui pourraient également bénéficier d'une aide sur la dette intérieure et les nouveaux financements ainsi que de la négociation d'un allègement de la dette PPTE.

Les PPTE ont également approuvé l'objectif de décentralisation de la phase III, à la fois en renforçant les organisations régionales partenaires comme centres d'excellence, et en décentralisant vers les pays en leur fournissant des ressources pour mener leur propre formation à l'aide d'experts nationaux. La discussion a souligné le point de vue selon lequel bien que la décentralisation permette de réduire les coûts d'interventions, le renforcement de capacité est un processus continu impliquant un nécessaire soutien financier pour les organisations régionales et les PPTE au-delà de la phase III.

Les PPTE ont néanmoins exprimé leur désir de voir des dispositions adéquates prises pour s'assurer que les PPTE ne faisant pas partie d'une organisation régionale, continuent à avoir un même accès aux bénéfices d'un renforcement de capacités intensif après la fin 2004. Environ 60 % des pays ont également pensé que le délai (fin 2004) fixé pour l'achèvement du processus de décentralisation s'avèrerait optimiste, en particulier par rapport aux produits d'information PRC et ses structures de gouvernance et de sensibilisation.

2) Produits d'information

La seconde séance s'est attachée aux produits d'information produits par le PRC, et à l'extension de sa méthodologie à la formation à distance. Les participants ont complété des questionnaires détaillés sur les produits d'information existants du PRC, et ont fourni de nombreuses suggestions pour les améliorer (voir encadré).

Les PPTE ont également été très réceptifs au programme pilote d'enseignement à distance, considérant que ce serait un élément supplémentaire clé pour la méthodologie PRC et plus flexible que les ateliers, et estimant que si ce programme pilote s'avérait efficace, il pourrait être virtuellement appliqué à tous les autres pays dès que possible. Ils ont néanmoins insisté sur le fait que celui-ci devrait compléter plutôt que remplacer les modalités traditionnelles d'ateliers nationaux et régionaux, dans la mesure où ces derniers ont des avantages supplémentaires d'harmonisation fonctionnelle et nationale de groupe et de mobilisation politique nationale, et d'échange d'information entre les pays.

Bulletin d'information

Les gestionnaires de la dette ont pressé le PRC d'augmenter la distribution de son

bulletin d'information de 20 % parce qu'ils ne reçoivent pas suffisamment de copies pour satisfaire la demande locale. Ils ont également suggéré de le rallonger afin de laisser plus d'espace aux questions d'ordre technique, aux rapports sur les résultats détaillés des activités du PRC, à l'analyse des progrès de l'Initiative PPTE et d'autres questions de financement du développement, ainsi qu'à d'autres articles par les fonctionnaires des PPTE.

Publications

Les PPTE ont indiqué trouver les publications qu'ils reçoivent très utiles dans leur travail quotidien – en particulier celles sur le Club de Paris, la Viabilité de la dette intérieure et la Mise en œuvre de PPTE II. Cependant, ils n'avaient pas reçu toutes les publications du PRC, et qui plus est, en quantité insuffisante, devant ainsi en restreindre la distribution dans leur pays. Trente pour cent de publications en plus devraient être distribués aux PPTE. Ils ont également suggéré des publications sur la dette et les questions de nouveaux financements post-PPTE, la dette des entreprises d'État, et l'impact budgétaire de l'Initiative PPTE, ainsi qu'un ouvrage sur les divers ateliers et séminaires du PRC.

Format du bulletin d'information et des publications

Tandis qu'environ deux tiers des pays présents ont indiqué qu'ils apprécieraient recevoir des versions électroniques par courriel, tous ont préféré continuer à également recevoir des versions papier, et environ un tiers ne désirent que des versions papier.

Site Internet

Le site Internet a également été jugé très utile, en particulier les pages de ressources techniques pour les gestionnaires de la dette sur le site privé, ainsi que le programme de travail, les bulletins d'information et les publications disponibles sur le site. Ils ont également souhaité voir davantage de ressources techniques et de rapports de résultats techniques d'ateliers sur le site. Cependant, seulement 36 % des gestionnaires de la dette lors de l'atelier, avaient visité le site public bien que tous se soient inscrits comme membres du site privé du PRC. La moitié d'entre eux ont donné comme justification le fait qu'ils

n'étaient pas au courant de l'existence du site (bien que 24 % aient indiqué que cela était dû à un manque de matériel ou de connaissance Internet), et qu'ils souhaiteraient s'inscrire sur le site. Les partenaires du PRC ont par conséquent donné la priorité à la dissémination de l'information sur le site Internet et à l'inscription de nouveaux membres lors de tous les événements durant les dix-huit mois restants.

3) Les auto-évaluations par les PPTE de leur capacité en gestion de la dette

Cette séance a permis de présenter la méthodologie d'auto-évaluation du PRC ainsi que son utilisation par les partenaires et donateurs du PRC afin de décider de leurs priorités pour de futures interventions dans la gestion de la dette PPTE (voir numéro 13 pour plus d'informations sur le contenu de la méthodologie).

La méthodologie d'auto-évaluation a remporté l'approbation unanime de la part des gestionnaires de la dette comme moyen d'adapter les interventions individuelles du PRC et le soutien au niveau régional et national. Les pays ont ensuite profité de l'atelier pour finaliser leurs auto-évaluations et en discuter avec leurs partenaires, améliorant ainsi la qualité de contrôle des évaluations et leur utilité au PRC (pour plus d'informations sur les résultats, voir article page 7).

4) Méthodologie de la dette intérieure

La quatrième séance a permis de présenter la méthodologie du PRC pour la dette intérieure, commençant tout d'abord par la méthodologie générale de l'analyse des secteurs fiscal, monétaire et financier (voir numéro 14 pour davantage de discussion sur cette méthodologie), et présentant ensuite les résultats et utilisations de cette méthodologie dans la région WAIFEM.

Les participants PPTE ont fermement convenu que l'analyse de la stratégie de la dette devait approfondir son analyse de la dette intérieure, et que la méthodologie du PRC avait vu juste en incluant une analyse des contraintes fiscales et monétaires et des questions relatives au développement du secteur financier. Ils ont également insisté sur la nécessité d'adapter la méthodologie aux différents pays et circonstances régionales, en particulier l'existence de banques centrales régionales communes et de marchés de dette intérieure

dans la Zone franc CFA, ainsi que la dollarisation des économies en Amérique latine et ailleurs. Dix-huit pays ont considéré l'organisation d'un atelier national sur la dette intérieure comme une priorité.

5) Analyse du financement post-PPTE pour le développement

Cette séance a permis de présenter les instruments du PRC pour la viabilité du financement post-PPTE pour le développement, à l'aide desquels les PPTE peuvent évaluer leurs donateurs et créanciers, d'après un certain nombre de critères d'évaluation de la qualité de l'aide, et décider quelles seront les sources prioritaires de financement pour leurs futurs programmes de développement (pour plus d'informations, voir article dans le numéro 13). Après une présentation générale de la méthodologie, le Ghana a expliqué pourquoi il était si important d'évaluer les donateurs et l'Ouganda a présenté les résultats de son atelier national (pour plus d'informations, voir article dans le numéro 14).

La méthodologie d'analyse des nouveaux financements a reçu une approbation enthousiaste, comme moyen de sélectionner les financements de donateur avec une concessionnalité plus forte, moins de conditionnalité, des décaissements plus rapides et un alignement avec les priorités politiques du gouvernement et les DSRP. Les pays ont fait plusieurs suggestions pour améliorer la méthodologie, suggestions qui seront prises en compte lors de futurs ateliers. De très nombreux pays exigèrent davantage d'aide par le biais d'ateliers nationaux dans cette catégorie (dix-neuf pays ont considéré cela comme une priorité) par des échanges d'information politique lors d'ateliers régionaux et nationaux et par des publications sur les expériences pratiques propres à chaque pays.

6) Étude des renégociations de la dette PPTE

Cette séance a permis de présenter la méthodologie devant être utilisée pour l'étude des expériences de renégociation de la dette PPTE, méthodologie qui devrait permettre d'améliorer l'accès des PPTE aux informations sur les meilleurs résultats des négociations avec leurs créanciers (pour plus d'informations, voir article page 8). Les PPTE ont indiqué qu'ils considéraient cette étude comme une contribution très positive à la connaissance mise à jour des conditions financières relatives à l'allègement de la dette. Ils ont également souhaité participer à cette étude et partager les

détails de leurs négociations avec d'autres PPTE.

7) Missions institutionnelles de gestion

La séance finale a traité de la méthodologie et des résultats de la modalité récemment introduite de missions institutionnelles de gestion. Douze PPTE ont reçu de telles missions, avec pour objectif l'analyse de leurs structures institutionnelles et la recommandation d'améliorations concernant la gestion de la dette en accord avec les meilleures pratiques internationales. Ces missions complètent l'aide antérieure et intensive actuelle à 8 PPTE par le biais d'une série de missions et d'événements de formation à la position pour améliorer leurs structures institutionnelles et leur gestion de base de la dette.

Tous les PPTE présents ont considéré ces missions institutionnelles comme des moyens appropriés pour obtenir un environnement viable pour le passage à la phase III en s'attachant à la formation et au renforcement de capacité permanent, et pour identifier les besoins en aide intensive des pays. Ils ont également estimé qu'une meilleure coordination de toutes les agences gouvernementales impliquées dans la gestion de la dette était une priorité pour les actions futures. Tous ont bien accueilli l'intention du PRC de produire une étude des résultats de ces missions (et des missions à venir), qui serait plus pertinente pour les circonstances des PPTE que les directives internationales basées largement sur les expériences des économies plus développées.

8) Conclusions

Lors de la séance finale, les PPTE ont convenu des conclusions et recommandations exposées préalablement. Ils ont indiqué que le Séminaire inter-régional des gestionnaires de la dette avait été extrêmement utile pour analyser les progrès et partager les expériences de mise en œuvre du PRC PPTE, ainsi que pour l'analyse de la dette et des questions de nouveaux financements dans chaque pays. Ils ont également suggéré que ce séminaire soit tenu annuellement et qu'il se déroule sur trois jours afin de permettre davantage d'échange de meilleures pratiques entre les participants. Le prochain séminaire inter-régional, qui aura lieu début 2004, aura également un apport important dans l'examen officiel de la phase III du PRC et par conséquent sur les décisions concernant le soutien au renforcement de capacité de stratégie de la dette après la phase III.

ACTIVITÉS DU PRC D'AVRIL À SEPTEMBRE 2003

Ateliers nationaux de stratégie de désendettement

Atelier sur la stratégie de désendettement durable du Burkina Faso

Trente quatre officiels Burkinabé et deux observateurs de l'UEMOA ont participé à cet atelier tenu à Ouagadougou du 31 mars au 12 avril 2003 et conjointement organisé par le Pôle-Dette BCEAO/BEAC et DRI. Le Burkina Faso a atteint son point d'achèvement en avril 2002, c'est pourquoi l'atelier avait pour but d'évaluer la viabilité de la dette post-PPTE du pays.

Les résultats ont confirmé que la dette post-PPTE du pays resterait non viable, dû à l'insuffisance des exportations (principalement du coton), à l'inclusion d'importants nouveaux emprunts, et aux effets de l'instabilité en Côte d'Ivoire. Les recommandations politiques clés de l'atelier ont compris les points suivants : s'assurer que le Burkina Faso renégocie les meilleurs termes d'allègement avec les créanciers non-membres du Club de Paris ; prévenir la dette intérieure, réduisant les risques en créant un marché secondaire ; donner la priorité aux financements extérieurs les plus concessionnels ; raffiner sa stratégie de nouveaux financements extérieurs et s'appuyer sur le DSRP pour rationaliser davantage les procédures et pratiques des donateurs. Cet atelier a également été le premier « atelier de seconde génération » conçu par le Pôle-Dette et DRI, ayant pour objectif le maintien de la viabilité de la dette et des finances publiques dans les pays ayant atteint leur point d'achèvement. Les participants ont convenu que la viabilité de la dette publique et la soutenabilité budgétaire devaient être contrôlées par le biais d'indicateurs spécifiques de viabilité ainsi que par des critères de convergence de l'UEMOA. Voir page 4 pour plus d'informations.

Atelier national sur la stratégie de désendettement de la Zambie (avec MEFMI)

Cet atelier, tenu à Livingstone du 19 au 29 mai 2003, avait pour objectif d'aider le gouvernement à mettre à jour l'analyse de la stratégie de désendettement de la Zambie au point d'achèvement prévu ultérieurement cette année. En plus d'évaluer la viabilité de la dette, l'analyse de cet atelier a également inclus l'élaboration et la simulation de la réduction de la pauvreté et de scénarios de nouveaux financements et de dette intérieure. Suite à l'atelier régional MEFMI « Formation

des Formateurs » de février 2003, atelier qui a eu énormément de succès, six fonctionnaires zambiens ont coordonné les groupes techniques, à l'aide des conseils fournis par deux membres du MEFMI et un animateur de DRI. Les trente-cinq participants étaient issus du ministère des Finances et de la Planification nationale, de la Banque de Zambie et des ministères clés concernés.

La stratégie de désendettement mise à jour lors de l'atelier, montre qu'il est prévu que la dette de la Zambie sera viable après avoir reçu un allègement maximal lors de son point d'achèvement. Néanmoins, si le point d'achèvement de la Zambie n'est pas atteint avant fin 2003, alors le ratio du service de la dette augmentera de façon significative à cause de paiements importants dus au FMI.

Événements régionaux

1^{er} séminaire inter-régional des gestionnaires de la dette

Les hauts fonctionnaires de 28 pays ont pris part au premier Séminaire inter-régional des gestionnaires de la dette. Voir article page 9.

Atelier régional WAIFEM de formation des formateurs (FdF)

Le premier atelier FdF pour les États membres de WAIFEM, conjointement organisé avec DRI, a eu lieu à Accra, Ghana, du 19 au 30 mai 2003. Pour plus d'informations, voir page 6.

8^{ème} Réunion des ministres des Finances PPTE

La huitième réunion du Réseau des ministres des Finances des PPTE a eu lieu les 28 et 29 avril à Kigali. Voir page 2 pour plus d'informations.

Assistance intensive aux PPTE

Rwanda : projet de renforcement des capacités et de conseils techniques en gestion de la dette

À la demande du gouvernement rwandais, une mission d'urgence a été menée à Kigali afin d'aider le pays à préparer une AVD avant la mission de point d'achèvement du FMI. La

seconde mission de la deuxième phase du programme de renforcement des capacités du Rwanda a eu lieu du 20 au 27 mai. La mission a :

- mis à jour et corrigé la base de données de la dette ;
- recalculé l'allègement de dette potentiel et mis à jour et les scénarios de nouveaux emprunts ;
- évalué la viabilité potentielle de la dette du Rwanda lors du point d'achèvement.

Les résultats obtenus ont indiqué que le Rwanda pourrait espérer une annulation supplémentaire de 48 % du restant de sa dette lors de son point d'achèvement. Néanmoins, au vu des difficultés à générer les prévisions macro-économiques, la mission a recommandé une coordination renforcée entre toutes les structures concernées par la gestion de la dette afin que le projet soit une réussite.

Guinée : projet de renforcement des capacités et de conseils techniques en gestion de la dette

Une mission conjointe ComSec/DRI a été menée à Conakry du 2 au 13 juin. Les objectifs principaux de cette mission ont été :

- d'évaluer l'équipement informatique récemment acquis par la Direction nationale de la dette et des investissements publics ;
- d'installer Oracle et le CS-DRMS ;
- de valider la base de données de la dette précédemment créée dans Excel et réconciliée à la fin 2001 ;
- de fournir une formation de base au CS-DRMS aux cadres guinéens ;
- d'aider le personnel à enregistrer les données de la dette dans le CS-DRMS ;
- d'installer Debt-Pro© et de présenter une courte introduction de ses fonctions.

La formation a été fournie en théorie et en pratique grâce à des exercices pratiques de groupe, à l'aide des conventions de prêts réelles de la Guinée. Chaque groupe a ensuite effectué une présentation de leurs tâches y compris les difficultés auxquelles ils se sont trouvés confrontés.

Les recommandations clés de la mission sont :

- de constituer une équipe chargée de l'enregistrement immédiat de tous les prêts ;
- de nommer un administrateur système ainsi qu'un administrateur de la base de données CS-DRMS ;
- de finaliser la réconciliation des données avec les créanciers ;
- d'élaborer un manuel procédural pour la gestion de la dette ; et
- de préparer la mission suivante qui permettra de vérifier tous les accords enregistrés et de fournir une formation supplémentaire sur les fonctionnalités avancées du CS-DRMS.

Détachement de personnel des partenaires du PRC

Conseiller en gestion de la dette de WAIFEM

Le conseiller en gestion de la dette du WAIFEM, Sam Omoruyi, s'est rendu auprès de DRI à Londres du 7 au 16 avril. Ce



Avril 2003 : c'est l'heure de déjeuner pour la plus jeune recrue du PRC PPTE !

détachement avait pour objectif d'être formé sur la manière de coordonner les ateliers régionaux et nationaux de stratégie de désendettement, sur tous les aspects méthodologiques de l'atelier, et sur cette base, de préparer un guide pour les coordonnateurs d'atelier en tant que partie du manuel de formation pour les formateurs. Durant ce détachement, le Conseiller en gestion de la dette a également discuté d'autres aspects de la coopération WAIFEM-DRI d'après le PRC, et s'est séparément rendu au Secrétariat du Commonwealth, visite durant laquelle il a été informé des modalités d'application du CS-DRMS pour l'analyse de la dette intérieure publique.

Chargée de programme CEMLA

Melissa Quiroz, Chargée de programme à CEMLA a été détachée à DRI du 5 au 16 mai. Ce détachement avait pour objectif : i) d'aider à la recherche d'informations pour l'étude du PRC sur la viabilité budgétaire de la dette ; et ii) d'examiner les évaluations des pays et d'identifier les besoins afin d'améliorer la capacité de gestion de la dette des PPTE de la région.

Les résultats de ce détachement ont été les suivants : i) une matrice de données historiques sur l'évolution de la dette intérieure des PPTE ; et ii) une liste des problèmes rencontrés par la gestion de la dette des PPTE de la région, mettant en évidence : a) l'absence de législations spécifiques couvrant la gestion de la dette et, b) le manque de plans de formation sur la gestion de la dette pour les agents gouvernementaux.

Les derniers préparatifs de l'enseignement à distance (ED)

Missions d'évaluation de la demande (MED) en Bolivie, au Cameroun et au Ghana

L'objectif de ces missions d'évaluation de la demande d'enseignement à distance était : 1) d'identifier les besoins en formation du nouveau personnel et du personnel existant dans les ministères des Finances, les banques centrales et d'autres structures concernées par la préparation des stratégies de désendettement ; 2) d'identifier de potentiels mentors et étudiants ; et enfin 3) d'examiner les cadres et facilités institutionnels (informatisés et administratifs) d'après lesquels le programme serait développé. La mission jointe CEMLA/DRI à La Paz du 5 au 9 mai, a permis d'interviewer d'éventuels candidats et de faire une sélection provisoire du premier groupe d'étudiants à être admis au début du programme. Divers candidats ont également été identifiés comme futurs mentors. La mission a également pris note de l'excellente infrastructure existante au sein de ces institutions en vue de servir de soutien durant la mise en œuvre du programme. Cette mission a également recommandé la participation de la Bolivie à la phase pilote du programme.

Le responsable du Pôle-Dette BEAC/BCEAO a mené la mission au Cameroun du 9 au 19 juin. Tous les départements ont accepté de fournir

jusqu'à 5 heures hebdomadaires du personnel afin que les études aient lieu durant les heures de travail et pour absorber les coûts locaux d'enseignement à distance, y compris l'accès à Internet et au courriel. L'accès aux données et aux documents et à l'infrastructure technologique nécessaire n'a semblé occasionner aucun problème. La mission a identifié plus de 6 participants potentiels. Trois personnes de plus rempliraient le rôle de mentors. L'une d'entre elles, Bruno Iboklene, Directeur des opérations de la dette à la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun, a accepté de changer son rôle pour celui de coordinateur national. La mission a recommandé que le Cameroun soit inclus comme pays pilote dans la région Pôle-Dette. La MED WAIFEM/DRI au Ghana a examiné le cadre institutionnel, les questions de coordination nationale, et d'accès des étudiants potentiels aux documents et données, et aux communications et matériel et logiciel. Le programme a reçu une réponse très positive de la part du gouvernement ghanéen qui a accepté d'octroyer à chaque participant six heures de travail pour les études relatives au programme. La mission a estimé qu'il existait suffisamment de demande pour le renforcement des capacités au Ghana pour garantir son inclusion dans la phase pilote, et a identifié six étudiants potentiels du ministère des Finances et de la Planification économique, et de la Banque du Ghana, ainsi qu'un coordinateur national.

Détachements et atelier des mentors ED

Mosito Khetisa (Lesotho) et Fred Matyama (Ouganda) se sont rendus auprès de DRI du 26 au 30 mai afin d'aider à finaliser les matériaux d'enseignement à distance. Mosito a examiné deux modules relatifs aux données tandis que Fred s'est attaché aux trois modules de stratégie. Étant donné que l'étude de chaque module est censée prendre 60 heures, la tâche fut intensive lors de ces quatre jours. Les matériaux ont largement bénéficié de l'attention fournie.

L'atelier des mentors a eu lieu du 2 au 5 juin à Accra. Cet atelier, mené simultanément dans trois langues, était une entreprise nouvelle pour le PRC, avec des experts régionaux venant du Cameroun, du Ghana, du Lesotho, du Mali, du Sénégal, du Nicaragua, de l'Ouganda et de Zambie. Cet atelier avait deux objectifs : discuter et convenir du rôle d'un mentor au sein du programme d'enseignement à distance du PRC. Cet atelier a été très important pour ce qui est de mettre en évidence les différences entre le rôle de contrôle et le rôle habituel d'un consultant pour le PRC. Les séances les plus appréciées ont été celles impliquant un commentateur par écrit d'échantillons d'essais rédigés par des étudiants. Un autre objectif consistait à perfectionner les matériaux d'étude pour le programme. Les commentaires et suggestions sont incorporées, en préparation pour le lancement du programme le 4 août.

Activités futures

Le programme de travail du PRC pour le prochain trimestre est résumé ci-après :

- une mission d'évaluation de la demande au Soudan ;
- des ateliers de stratégie nationale de désendettement en Éthiopie, au Mali, et au Mozambique ;
- des missions de gestion institutionnelle en Angola, aux Comores, en République démocratique du Congo, au Ghana, en Honduras, en Mauritanie et au Nicaragua ;
- des événements régionaux : l'atelier CEMLA/DRI sur la viabilité de la dette intérieure et le 2^{ème} atelier Pôle-Dette/DRI sur la mobilisation de nouveaux financements ;
- un soutien continu de la part des conseillers sur la dette au Rwanda et en Guinée, ainsi qu'un nouveau conseiller pour le Burundi financé par DFID ;
- la participation du PRC PPTE aux Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods à Dubai.

QUESTIONS TECHNIQUES

Quelles sont les implications d'un point d'achèvement retardé pour l'allègement de la dette PPTE ?

Un certain nombre de créanciers multilatéraux, notamment la Banque mondiale, le Fonds monétaire de développement et la Banque inter-américaine de développement, ont fixé des limites quant au montant maximum d'allègement de la dette, en termes de VA, qu'un pays peut recevoir entre les points de décision et d'achèvement PPTE. Si un pays atteint son point d'achèvement comme prévu, alors les limites sur l'allègement intermédiaire ne devraient avoir aucun impact. Cependant, si un pays estime qu'il lui faudra plus longtemps que prévu pour atteindre son point d'achèvement, alors ces limites peuvent empiéter sur l'allègement que le pays peut recevoir.

Prenons l'exemple d'un pays recevant l'allègement intermédiaire maximal possible (en termes de VA) de la part de l'un de ces créanciers et dont le point d'achèvement de fin 2003 sera retardé d'une année (fin 2004). Dans ce cas de figure, le pays aura déjà reçu l'allègement intermédiaire maximal possible d'ici la fin 2003 et il n'existe en principe aucun allègement supplémentaire disponible même si sa période intermédiaire a été étendue. Cela signifiera que le pays devra peut-être entièrement rembourser sa dette entre le point d'achèvement prévu et le point réel. En pratique cependant, il n'est pas clair si le pays devra entièrement rembourser sa dette ou si l'allègement intermédiaire sera étendu. Les institutions de Bretton Woods considèrent actuellement cette question.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PROGRAMME SUR LES CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS

Lors du second trimestre, le Ghana a complété la phase 1, et la Zambie l'a presque achevé. Le Malawi, la Tanzanie, Trinité-et-Tobago et la Tanzanie ont effectué d'importants progrès dans leurs exercices de phase 2. La Gambie, le Kenya et le Lesotho finalisent des propositions pour la phase 2, tandis que les partenaires (DFI, CEMLA, MEFMI et WAIFEM) et les donateurs finalisent le cadre général.

Les pays finissent la phase 1

Le 14 mai, le Ghana a fait parvenir des résultats complets aux intéressés et aux médias (voir page 13). Le pays finalise son rapport et prépare une proposition pour participer à la phase 2.

La Zambie a obtenu 83 % de réponses à son enquête, a surmonté des difficultés de traitement de données plus tôt dans l'année grâce à l'aide d'une mission DFI/MEFMI, et prévoit la dissémination de ses résultats pour septembre.

Le soutien aux pays de la phase 2 continue

Une mission DFI/MEFMI en mars a aidé le Malawi dans sa prise de conscience, formation et le lancement de son exercice de la phase 2. Grâce à une bonne organisation et à la coopération du secteur privé, les réponses ont déjà atteint 56%, et la qualité des données s'est considérablement améliorée. Une mission de suivi est prévue pour le troisième trimestre et le Malawi espère disséminer des résultats d'ici novembre.

Le solide engagement de la Tanzanie a permis d'obtenir rapidement des taux de réponse élevés de plus de 90 % dans la métropole et (dans sa première enquête) sur l'île de Zanzibar. Cependant, le pays finalise toujours son propre logiciel basé sur Oracle, ce qui l'a retardé dans le traitement des données. Cela a eu pour résultat de reporter la date butoir de finalisation des données de plusieurs semaines et DFI/MEFMI prévoient une mission de suivi pour fournir une formation analytique plus avancée au début du troisième trimestre, avec une dissémination plus tard.

Trinité-&-Tobago complètent leur second sondage trimestriel pour 2003, et financent eux-mêmes les coûts de mise en œuvre au niveau local. DFI fournit des conseils à distance sur la mise en œuvre et une mission de formation de perfectionnement de DFI/CEMLA est prévue pour la seconde moitié de 2003.

L'Ouganda a obtenu un taux de réponse impressionnant de 56% malgré un registre non fiable, grâce à un meilleur travail sur le terrain et des campagnes de prise de conscience basées sur les médias. L'équipe cible les réponses de 75% des entreprises représentant 95% des investissements, poursuit de larges compagnies ne répondant pas au sondage et vérifie les données, et prévoit de disséminer ses résultats lors du troisième trimestre.



Clôture de l'atelier de dissémination du Ghana, 14 mai 2003

Les candidats de la phase 2 finalisent leurs propositions

Le Kenya finalise ses discussions avec les donateurs afin que l'exercice démarre lors du troisième trimestre comme partie intégrale de son Plan stratégique des statistiques multidonateurs. La Gambie a soumis une proposition de phase 2 à DFI et à WAIFEM en vue d'obtenir des commentaires. Celle-ci sera très prochainement partagée avec les donateurs, permettant au projet de la phase 2 de commencer lors du troisième trimestre. Le Lesotho prépare une proposition pour les donateurs en consultation avec DFI et MEFMI.

DFI respecte les délais pour étendre la méthodologie

Lors de la phase 2, les donateurs ont fixé de strictes dates butoirs afin d'étendre la méthodologie de renforcement des capacités à de nouveaux domaines et afin de raffiner les techniques existantes. Cela a eu pour résultat la rédaction par DFI de nouvelles directives sur les techniques d'amélioration des registres des entreprises, pour le calcul de la valeur comptable et de la valeur marchande des flux de capitaux étrangers, et pour évaluer les données à la hausse de manière à surmonter les non-réponses, tout cela basé sur une meilleure pratique OCDE. DFI a également développé sa méthodologie de manière à davantage prendre en compte les techniques de collecte de données hors enquête, et pour fournir une aide grâce à des questions de base sur la viabilité des investissements et la responsabilité sociale des investisseurs. De plus, DFI a raffiné son logiciel afin de produire une analyse détaillée de la classification industrielle. Toutes les directives et versions du logiciel sont disponibles sur le site Internet.

Les produits d'information et les évaluations vont de l'avant

Les pages CEP du site internet de DRI/DFI (www.dri.org.uk) sont en cours de mise à jour afin d'inclure de meilleures informations sur les contacts du programme, ainsi que des liens pour les codes et standards internationaux pour le contrôle des actifs et passifs étrangers. Le projet **Méthodologie d'évaluation des capacités des pays** (voir page 15) est actuellement commenté par les pays et les partenaires.

Futur programme de travail

Lors des six prochains mois :

- le cadre et la documentation de la phase 2 seront finalisés et disséminés ;
- le Malawi, la Tanzanie, Trinité-et-Tobago, et

l'Ouganda finiront leurs premiers exercices annuels de phase 2, avec un soutien par les missions de suivi et des ateliers de clôture ;

- trois à quatre pays commenceront la phase 2 avec des missions d'évaluation de la demande et/ou des ateliers d'ouverture ;
- la méthodologie sur l'échantillonnage, la production de données, et l'analyse de la viabilité sera davantage développée ;
- un manuel d'utilisateur du logiciel sera produit ;
- DFI produira trois publications sur les questions techniques et institutionnelles pour le contrôle et l'analyse des capitaux privés étrangers, ainsi que des leçons analytiques de la phase 1 ;
- la première auto-évaluation des pays aura lieu.

GHANA : LES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT SE REDRESSENT APRÈS LA CHUTE DE 2000

Le Ghana a complété le premier stade de son effort de construction de structures de contrôle et d'analyse des actifs et passifs privés étrangers, et des perceptions étrangères et des investisseurs locaux des politiques du gouvernement, afin d'améliorer la stabilité et la viabilité de ces flux. Un groupe de travail, menée par la Banque du Ghana, le Service des statistiques du Ghana, le Centre de promotion des investissements du Ghana, et le ministère des Finances a présenté les résultats aux intéressés à Accra le 14 mai, soutenu par DFI et WAIFEM.

La pratique s'est considérablement améliorée sur les données antérieures, qui étaient basées sur les approbations d'investissements plutôt que sur les chiffres réels. De nombreuses agences gouvernementales, donateurs et organisations internationales utilisent déjà ces découvertes pour informer la formulation de leur politique.

Du fait des facteurs politiques et institutionnels,

GHANA : LES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT SE REDRESSENT APRÈS LA CHUTE DE 2000 (suite)

l'enquête a presque pris 3 années. C'est pourquoi, les données APE font référence aux années 1999-2000, qui ont vu des circonstances particulièrement négatives (incertitudes pré-électorales, détérioration des termes commerciaux et de la croissance du PIB, inflation et déflation fortement à la hausse, insuffisance des flux d'aide et recettes de cession, ainsi qu'une chute des réserves étrangères du fait des activités d'arbitrage d'Ashanti Goldfields). Les données montrent les effets négatifs de ces facteurs sur les flux privés. Comme le tableau ci-dessous l'indique, les flux de sortie (paiements) ont largement excédé les entrées (recettes), et le stock total d'actifs étrangers a davantage chuté du fait de la dépréciation du taux de change.

Tendances générales

L'investissement étranger privé est beaucoup plus significatif que prévu : comme part du PIB, les stocks ont obtenu une moyenne de 32 %, comparée aux estimations de 13,5 % du FMI.

Les investisseurs préfèrent le financement par actions plutôt que la dette. Les capitaux n'ont cependant représenté que 6 % des stocks de capitaux privés à la fin de 1999. Des stocks et flux peu élevés de capitaux reflètent les facteurs négatifs décrits ci-dessus, qui compensent les retours prévus importants des investissements par secteur. Bien que les capitaux aient augmenté jusqu'à atteindre 60,6 % du stock en 2000, cela a reflété les importants remboursements de la dette du secteur privé par une entreprise, ce qui a créé un flux net de sortie de capitaux privés en 2000, et a excédé l'impact de la dévaluation sur les stocks de capitaux.

Tandis que la dette du secteur privé ne représente que 9 % de la dette extérieure totale du Ghana, celle-ci représente environ 33 % du service total de la dette. Cela est dû au fait que d'importants sous-secteurs tels que l'exploitation de mines et de carrières, les communications, le transport et les stockages, ont des ratios dette/capitaux très élevés.

Placement étranger direct en actions

Les capitaux IDE proviennent principalement de l'OCDE (Royaume-Uni, États-Unis, et France), et étonnamment peu de ces capitaux proviennent de sources non-OCDE et africaines. Les investisseurs britanniques sont les plus divers par secteur. La fabrication est le plus grand bénéficiaire des capitaux étrangers directs (33 %), suivi

par l'électricité, le gaz et l'eau (20 %), le commerce de détail (14 %), et le financement (11 %). Il existe un important favoritisme régional, avec environ les deux tiers des capitaux IDE dans et autour de la capitale.

Les profits et remises ont été très élevés, en particulier pour les finances et la fabrication. Les secteurs générant d'importants retours sur leur investissement (calculé comme le ratio de profits nets durant 2000 par rapport aux capitaux totaux moyens pour 1999 et 2000) ont compris la construction (73 %), les finances (38 %), l'agriculture (35 %), et l'agro-industrie (31 %). L'exploitation minière et les communications ont subi d'importantes pertes avec des retours négatifs sur les investissements (-70 % et -38 % respectivement). Tous les secteurs combinés ont vu un retour sur les investissements de 15 %. Chose encourageante, les compagnies rentables ont réinvesti 43 % de leurs profits au Ghana (en particulier dans le secteur des services publics et dans le commerce de détail), profits s'élevant à 2,5 fois le montant de qu'elles avaient remis aux non-résidents. Deux tiers des remises ont été pour les pays sources les plus importants (États-Unis et Royaume-Uni).

Portefeuille d'actions étrangères

Le stock en USD a baissé du fait de la dévaluation, mais a augmenté en terme de monnaie nationale. 80 % provenait de pays sources non identifiés, investis de façon anonyme par le biais des gestionnaires de fonds, mettant ainsi en évidence la nécessité de mener des enquêtes auprès de gestionnaire de fonds. Le Royaume-Uni (11 %) et la Libye (4 %) ont été les deux principaux pays sources identifiés. L'investissement est concentré sur l'exploitation minière et donc dans la région Ashanti.

Financement de la dette

Le Ghana est fortement exposé à la dette du secteur privé, principalement aux sources non liées à l'emprunteur. La dette des sociétés affiliées est principalement à long terme et fortement concessionnelle, avec des taux d'intérêt implicites faibles de 3,1 %, faisant de celle-ci une source de financement très attrayante lors de périodes difficiles. Les positions financières plus fortes des investisseurs de l'OCDE et les secteurs les plus rentables (exploitation minière, petite fabrication, machinerie, et communications) leur ont permis d'étendre ce type de financement en 2000, et de justifier pour plus de 90 % des stocks.

Cependant, la dette vis-à-vis de sociétés non affiliées était

principalement due par une seule entreprise. Cette entreprise disposait d'un nantissement très important de recettes de devises étrangères et d'un bon bilan de crédit international jusqu'en 2000 – ce qui a entraîné un taux d'intérêt relativement faible de 8,7 %. Cependant, la faible position financière de cette entreprise en 2000 a conduit à d'importants remboursements de la dette à court terme, réduisant l'exposition du Ghana mais ayant également un impact négatif sur la balance des paiements.

Perception des investisseurs

Les données sur les perceptions des investisseurs ont été saisies pour 2000-2002. Depuis 2000, le gouvernement a promu un cadre positif pour les investisseurs, permettant un flux libre des profits et des dividendes, avec des mesures d'incitation complètes, et des initiatives présidentielles et ministérielles. De plus, le Ghana a bénéficié d'une importante réduction de son fardeau de la dette, ce qui a eu pour résultat sa qualification pour l'Initiative PPTE en 2000. Cependant, le nouveau gouvernement n'a que récemment commencé à améliorer le cadre macro-économique. C'est pourquoi les perceptions sur les variables macro-économiques ont été négatives, mais celles sur le climat d'investissement général ont été positives, menant à des conclusions très encourageantes concernant les intentions d'investissement de l'entreprise.

La grande majorité des répondants nationaux et étrangers ont indiqué leur intention d'étendre ou de maintenir leur investissement lors des 3-4 prochaines années. La plupart d'entre eux ont donné comme raison clé le climat politique et économique stable, l'encouragement à investir et fiscal, ainsi que la disponibilité d'un personnel éduqué et qualifié. Ils ont également indiqué leur souhait de recevoir plus d'informations et d'analyse de la part du gouvernement pour les aider dans leur prise de décision.

Conclusions

En dépit de problèmes et retards majeurs de mise en œuvre, l'enquête a donné lieu à d'importantes améliorations dans l'exactitude des données historiques sur les flux de capitaux privés au Ghana. Elle a également mis en avant des découvertes sur les perceptions des investisseurs immédiatement pertinentes pour la formulation politique, notamment dans la nécessité de diversifier l'attention sectorielle et régionale des investisseurs, et pour viser des pays sources d'Afrique et d'Asie pour la promotion des investissements.

De futures activités du PRC CEP au Ghana risquent néanmoins de se trouver confrontées à plusieurs défis. Les facteurs clé de réussite seront une plus grande responsabilité, coordination et contributions financières de la part des institutions ghanéennes plus importantes, à l'instar des autres pays participant au PRC CEP. Le Ghana devra également améliorer la couverture des données (dans l'enquête actuelle, seulement 30 % des investisseurs ont répondu, bien qu'ils représentent environ 85 % des investissements) ainsi que sa ponctualité dans la collecte de données (pour atteindre les standards du SGDD d'une dissémination 6 mois après la période de référence). Étant donné les forts ratios de dette identifiés ci-dessus, le Ghana doit également renforcer son contrôle et son analyse de la dette extérieure privée. Enfin, étant donné la volatilité des capitaux étrangers privés en 2000, l'analyse de la volatilité et de la viabilité seront cruciales pour le développement et la stratégie de réduction de la pauvreté du Ghana.

Passifs étrangers (en millions de USD)*	STOCK Fin 1999	TRANSACTION (Balance des paiements)		Évaluation / autres variations***	STOCK Fin 2000
		Recettes	Paiements		
Investissement étranger direct	1 054,1	93,4	2,0	-262,8	882,7
Capitaux propres	947,4	5,2	0,0	-212,7	739,9
Gains réinvestis	23,4	24,6	0,0	-24,6	23,4
Prêts intersociétés à court terme	5,4	62,0	1,4	-61,6	4,4
Prêts intersociétés à long terme	77,9	1,7	0,6	36,0	115,0
Titres de spéculation du portefeuille **	79,1	0,0	0,0	-31,1	48,0
Autres investissements	630,5	63,6	219,6	-65,9	408,6
Court terme	167,4	11,3	152,0	-3,7	23,0
Long terme	463,1	52,3	67,6	-62,2	385,6
TOTAL	1 763,7	157,1	221,6	-360,0	1 339,2

* Les actions sans garantie d'intérêt sont présentées comme des valeurs marchandes. Celles-ci ont généralement excédé les valeurs comptables, sauf pour les portefeuilles. ** Les titres de spéculation du portefeuille n'ont pas été saisis dans l'enquête. *** Y compris l'effet d'une forte dépréciation du taux de change.

ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ À GÉRER LES CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS

En avril 2003, DFI, les organisations régionales partenaires et les donateurs ont introduit une méthodologie permettant aux pays d'évaluer leur gestion des capitaux étrangers privés (CEP). Cette méthodologie permettra également d'aider les pays, les organisations régionales (OR) et les donateurs à effectuer une évaluation complète des capacités nationales en gestion CEP ainsi que des besoins en renforcement des capacités. Celle-ci s'inspire du PRC PPTE (voir numéro 14), et inclut les suggestions des organisations régionales et des donateurs.

1. Avantages et risques de l'auto-évaluation

L'auto-évaluation a l'avantage majeur de permettre aux pays d'effectuer leur propre évaluation de leur capacité, et de la soumettre ensuite aux organisations régionales partenaires et à DFI, promouvant ainsi la responsabilité du pays. Cela présente néanmoins des risques que les pays surestiment ou sous-estiment leur capacité. C'est la raison pour laquelle le système d'évaluation utilise des critères clairement définis, objectifs et quantifiables. Cela est très important dans la mesure où une auto-évaluation optimiste peut signifier que la communauté internationale ne voit pas la nécessité de fournir davantage de soutien, et une évaluation pessimiste peut décourager de futures interventions de la part de la communauté internationale si les efforts passés n'ont donné lieu à aucune amélioration.

Des critères objectivement mesurables facilitent également une évaluation cohérente de la part des différentes parties, s'assurant que l'application de la méthodologie par les différentes parties prenantes sur la même période et pour le même pays, résulte sur les mêmes conclusions. Les critères sont également cohérents d'un pays à un autre, permettant ainsi des comparaisons entre pays.

2. Système d'évaluation

2.1 Domaines d'évaluation

La méthodologie évalue 12 domaines afin de donner une image complète de la gestion des CEP, allant au-delà des domaines d'intervention du PRC CEP. Elle reconnaît également que les efforts statistiques dans les pays en voie de développement englobent des questions plus larges, et prend donc en compte la coopération institutionnelle, les enquêtes intégrées et l'attention à ne pas « chevaucher », afin de garantir une rentabilité dans l'utilisation de ressources rares et réduire la fatigue liée aux enquêtes auprès du secteur privé.

Les 12 domaines sont les suivants :

- I. Cadre juridique et institutionnel
- II. Ressources humaines
- III. Encadrement, supervision et cadre de travail
- IV. Enquêtes
- V. Mécanismes de déclaration non relatifs à l'enquête
- VI. Enregistrement et compilation
- VII. Capacité à respecter les codes et standards internationaux
- VIII. Analyse de base des CEP
- IX. Analyse avancée des CEP et de la responsabilité sociale des entreprises
- X. Élaboration d'une stratégie de financement pour le développement
- XI. Priorité et engagement politiques
- XII. Transparence, évaluation et contrôle

2.2 Critères d'évaluation

Dans chaque domaine d'évaluation, cinq critères sont établis. Ces derniers sont les éléments qui affectent l'efficacité et la capacité. Il est donc prévu que des changements dans ces critères reflètent une capacité améliorée. Le cinquième critère, dans la plupart des domaines, a trait aux résultats.

Les critères principaux pour VII - Analyse de base des CEP sont :

- efficacité des structures politiques et techniques de coordination, ainsi que des groupes de travail dans la production d'analyse des CEP
- qualité de l'analyse de base des catégories – CEP (balance des paiements, dette extérieure du secteur privé & position extérieure globale), perceptions & responsabilité sociale des entreprises
- qualité des liens analytiques avec, et impacts sur, d'autres variables/secteurs macro-économiques
- qualité du lien des résultats aux recommandations politiques
- résultat : une promotion macro-économique et des investissements/facilitation des changements politiques

2.3. Le système de classement

Pour chaque critère, un système de cinq niveaux allant de 1 à 5, 5 étant le plus élevé et atteignant les standards internationaux. Par exemple, pour le critère intitulé *Qualité des liens analytiques avec, et impacts sur, d'autres variables/secteurs macro-économiques* du domaine *Analyse de base des CEP*, le système de classement suivant est défini

- 1 = Très pauvre – seules les données sont déclarées
- 2 = Pauvre – l'analyse couvre quelques liens et impacts (c'est-à-dire avec le secteur réel)
- 3 = Adéquat – l'analyse couvre la plupart des liens/impacts majeurs (c'est-à-dire avec les secteurs réel, fiscal et monétaire)
- 4 = Bon – l'analyse couvre tous les liens et impacts majeurs
- 5 = Excellent – l'analyse s'attache à toutes les priorités nationales applicables

Une moyenne des scores des cinq critères est ensuite effectuée pour déterminer le classement de chaque domaine. Plus le classement est proche de 5, plus le pays est près du standard idéal international. Par exemple, les scores du domaine VIII peuvent être comme ci-dessous :

VIII – Analyse de base des CEP	3,2
Efficacité des structures politiques et techniques de coordination, ainsi que des groupes de travail dans la production d'analyse des CEP	4
Qualité de l'analyse de base des catégories – CEP (balance des paiements, dette extérieure du secteur privé & position extérieure globale), perceptions & responsabilité sociale des entreprises	4
Qualité des liens analytiques avec, et impacts sur, d'autres variables/secteurs macro-économiques	3
Qualité du lien des résultats aux recommandations politiques	2
Résultat : une promotion macro-économique et des investissements/facilitation des changements politiques	3

Une fois les scores individuels établis pour chaque domaine, une moyenne des scores des 12 domaines est calculée afin d'évaluer la capacité globale du pays à gérer les CEP.

3. Autres caractéristiques de l'évaluation

- Cette évaluation se focalise sur les impacts et les résultats, et non sur les activités ou apports : par exemple, la capacité à générer des statistiques de la balance des paiements plus complètes et plus cohérentes sur une base plus régulière.
- Tous les domaines sont évalués nets de toute assistance technique extérieure. Par exemple, la capacité de chaque pays à établir un cadre complet d'échantillonnage devrait être évaluée avant que les consultants extérieurs ne recommandent des sources d'échantillonnage supplémentaires.
- L'évaluation exige des pays que ceux-ci donnent une priorité pour chaque critère et chaque domaine, en allant du plus faible au plus élevé, en fonction de l'échelle des problèmes de gestion des CEP dans ce domaine et des bénéfices attendus de l'action d'amélioration de la capacité.
- Elle demande également aux pays de définir les déficits de capacité, leurs causes et de proposer des solutions.

4. Appliquer la méthodologie

Diverses institutions et départements sont impliqués dans la gestion des CEP. Par exemple, le Bureau des statistiques peut être chargé du rassemblement et de la compilation de données, la Banque centrale et le ministère des Finances seront chargés de l'analyse, et le Bureau de promotion des investissements de la promotion des investissements. Il est par conséquent impossible pour une seule unité ou département de compléter l'évaluation et nous recommandons qu'une équipe en soit chargée dans chaque pays. Pour les pays collaborant avec le PRC CEP, le groupe national de travail semble être l'organe logique devant remplir ce rôle.

Les résultats devront être soumis à l'approbation d'un décideur politique senior d'une institution clé avant d'être envoyés aux partenaires du PRC CEP pour le contrôle de qualité, leur compilation et la présentation aux donateurs. Les scores totaux pour chaque pays ainsi qu'une analyse globale des résultats seront présentés lors des réunions du Comité de direction du PRC CEP en mai et en novembre chaque année (davantage d'aspects détaillés ne seront pas disséminés afin d'éviter un éventuel apport dans les conditionnalités par les institutions de Bretton Woods). Ces données seront utilisées pour évaluer les progrès, fournir un apport et pour mobiliser un soutien politique, technique et financier pour les actions de renforcement de capacité dans les pays de phase II.

5. Prochaines étapes

Après l'incorporation des commentaires des pays, le premier tour des évaluations sera complété pour une présentation lors de la réunion du Comité de direction de novembre 2003.

CAPITAUX ÉTRANGERS PRIVÉS : QUESTIONS FRÉQUENTES

COMMENT ESTIMER LES VALEURS MARCHANDES DES CAPITAUX PROPRES ?

Dans le bulletin d'information 15, nous avons conclu que la valeur comptable (VC) était un point de départ dans l'estimation de la valeur d'une entreprise – mais que cela avait une utilisation analytique limitée dans la mesure où cela reflète des valeurs historiques. Il convient d'avoir de meilleures méthodes pour évaluer la valeur des capitaux dans une économie. Cet article couvre le concept et l'importance de la valeur marchande (VM), ainsi que les expériences et les meilleures pratiques dans son estimation pour les pays en voie de développement. Une version plus étendue sera mise sur le site Internet de DFI et distribuée dans tous les événements du PRC CEP.

Définition et utilisations analytiques

La 5^{ème} édition du *Manuel de la balance des paiements* définit un prix de marché comme le montant qu'un acheteur paie pour acheter auprès d'un vendeur basé sur des considérations d'ordre commercial. Le *Système des comptes nationaux* des Nations Unies recommande également la VM comme le moyen le plus pertinent pour mesurer la valeur des ressources, en particulier pour les pays en voie de développement connaissant une inflation, qui élargit l'écart entre la VC et la VM.

A travers le monde, les gouvernements, les entreprises, les emprunteurs, les analystes de risques et les agences de cote financière utilisent la VM pour les analyses économiques et sectorielles, y compris le bilan financier et les études sur le patrimoine. La VM permet une comparaison objective des passifs non financiers et financiers, des passifs avec des actifs, des rendements sur les investissements avec ceux d'autres investisseurs; et l'exposition aux risques ou les positions internationales d'investissement net. La VM permet également de mesurer la globalisation, en aidant l'analyse pour les négociations de commerce & d'investissement et pour la planification stratégique des affaires.

Difficultés d'ordre pratique

Néanmoins, la VM peut être extrêmement difficile à calculer. Elle suppose que les stocks sont régulièrement réévalués dans le bilan financier des entreprises du fait des standards nationaux de comptabilité. Mais ce n'est pas le cas dans la plupart des pays car les données devraient établir un prix de marché faisant défaut, nécessitant l'utilisation de mandataires.

Reconnaissant certaines des difficultés citées ci-dessus, le FMI et l'OCDE ont effectué une enquête auprès de leurs pays membres en 1997 afin de déterminer les pratiques courantes. Les résultats ont montré que seulement 30 % des pays utilisaient la VM comme base de leur déclaration statistique. C'est pourquoi le FMI, l'OCDE et DFI recommandent que lorsque (fréquemment) la VM est dérivée indirectement et diffère de la VC, de déclarer les deux.

Meilleures pratiques nationales

Dans ce contexte, comment les pays doivent-ils évaluer la VM ?

Les États-Unis et l'Australie sont des exemples de meilleure pratique OCDE. Le *Bureau américain pour l'analyse économique* (BEA) est l'une des institutions prépondérantes dans la méthodologie d'évaluation,

mais sa méthodologie est à la fois très complexe et très générale. Celle-ci utilise 3 méthodes pour mesurer les IDE, basées sur les *coûts historiques* (c'est-à-dire la VC); les *coûts courants* (réévaluant les actifs matériels des bilans financiers objectivement à l'aide de formules complexes); et la *valeur marchande* (réévaluant tous les passifs du bilan).

L'expérience du *Bureau australien des statistiques* (ABS) dans l'évaluation des stocks IDE est plus pratique et faisable pour la plupart des pays en voie de développement. Il est néanmoins important de noter qu'ils ont réussi à utiliser la VM largement parce que les standards de comptabilité ont exigé des entreprises que celles-ci réévaluent les bilans au moins annuellement pour les coûts courants.

- **Pour les compagnies juridiquement constituées cotées à la bourse**, la valeur marchande des capitaux devrait être déclarée à l'aide d'un *cours boursier de transaction récent*. Si celui-ci n'est pas disponible, les répondants devront utiliser le point médian de l'achat coté et vendre les prix des actions sur leur principale *bourse des valeurs* à la date de référence, multiplié par le nombre d'actions émises tenues par les investisseurs directs étrangers.
- **Pour les compagnies juridiquement constituées non cotées à la bourse**, les répondants doivent (par ordre de préférence) évaluer leurs actions à l'aide d'un *cours boursier de transaction récent*; ou d'*évaluations de directeur*; ou de la *valeur liquidative* (la valeur des actifs totaux d'une entreprise ainsi que les actifs incorporels moins les passifs non capitaux et moins la valeur payée des actions sans droit de vote) au coût courant.
- **Pour les compagnies non juridiquement constituées (branches)**, l'ABS exige la *valeur liquidative (VL)* mais encourage les répondants à évaluer les actifs aux valeurs marchandes courantes.

L'expérience des pays africains peut s'avérer être plus pertinente :

- **La Banque de Namibie** (BoN) évalue la VM depuis 1991. Elle utilise la 1^{ère} méthode citée ci-dessus pour les compagnies cotées, et la 3^{ème} pour les branches, mais utilise les *estimations des auditeurs* pour évaluer la VM pour les entreprises non cotées enquêtées car les auditeurs disposent d'une connaissance approfondie des entreprises et des techniques d'estimation financière requises (c'est-à-dire les coûts de remplacement, les modèles réduits de recettes) pour calculer la VM. Certaines grandes entreprises ont également entrepris des études internes de réévaluation des coûts courants pour la BoN.
- **Les équipes des pays de la phase 1** du PRC CEP ont noté que de nombreux pays mettent en équation la VM et la VC, ce qui nécessite d'intensifs suivis de la part des recenseurs pour obtenir des données de VM plus exactes. Ils ont par conséquent utilisé des méthodes pragmatiques du FMI, de l'ABS et de la BoN pour évaluer les réponses des entreprises, en particulier concernant les indices boursiers et les VL. Malheureusement, les standards de comptabilité dans la plupart des pays à faibles revenus sont faibles, c'est pourquoi les calculs des auditeurs sont trop chers et donc pas pratiques. De plus, les marchés boursiers sont très petits et n'ont que peu de transactions

récentes. Étant donné les importants désaccords sur l'exactitude même de la méthode BEA des États-Unis des réévaluations des bilans, les pays n'ont généralement pas utilisé cette technique. Par conséquent, *l'évaluation par analogie* – comparant avec un commerce pour une entreprise de même importance et partageant les mêmes caractéristiques – a été essayée avec succès jusque dans une certaine mesure, entravée par les informations disponibles sur les concurrents. Il existe cependant d'autres applications potentielles pour ce mandataire à l'aide des états financiers disponibles publiquement et d'autres sources.

- Néanmoins, pour des buts de gestion d'entreprises moyennes à larges, les bilans sont souvent intérieurement disponibles sur une base de comptabilité au coût actuel, permettant aux directeurs de gestion ou aux directeurs financiers de fournir les VM. Là où ce n'était pas le cas, les répondants ont préféré demander aux comptables de fournir les VL.

Ratios VM/VC

Il n'est pas possible d'utiliser des ratios standardisés VM/VC pour calculer la VM, parce que les facteurs influençant de tels ratios sont si volatiles (en raison d'une profitabilité volatile des différents secteurs et des marchés boursiers). Le ratio du BEA américain VM/VC pour les IDE intérieurs a atteint le niveau record de 2,9 en 1999, avant que la correction dans les bourses de valeur mondiales ne baissent le ratio à 1,9. Une recherche au Royaume-Uni (qui utilise actuellement la VL) a estimé le ratio VM/VC à 2,1. Les ratios pour les pays de la phase 1 du PRC CEP allaient de 1,4 en Ouganda à 1,8 en Gambie et au Malawi. La BoN, au contraire, se retrouve avec un ratio de 5,6 du fait d'entreprises importantes et rentables dans les exploitations minières, la vente en gros et de détail.

Conclusions

Les estimations de pays dans la phase 1 du PRC CEP constituent déjà une importante étape vers la « valeur réelle » des investissements. Ils utilisent actuellement les meilleures pratiques internationales pour effectuer des estimations VM pragmatiques comme ci-dessous :

- **Pour les compagnies juridiquement constituées cotées :**
 - un *cours boursier de transaction récent*, ou s'il n'est pas disponible
 - les *prix* comme cotés sur le marché boursier.
- **Pour les compagnies juridiquement constituées non cotées :**
 - évaluer les actions à la VM si disponible, autrement
 - un *cours boursier de transaction récent* ;
 - une *évaluation d'auditeur*,
 - une *évaluation de la part du directeur général ou d'autres directeurs, du directeur financier ou de comptables*,
 - une *évaluation par analogie*, ou
 - la *VL au coût courant*.
- **Pour les compagnies non juridiquement constituées (branches):**
 - évaluer l'équivalent d'actions au niveau VM ou VL au coût courant.

Le bulletin numéro 17 continuera sur ce thème en décrivant les méthodes que les pays dans le PRC CEP ont adoptées pour améliorer la qualité des données VM fournies par le secteur privé.